



Scolia
revue de linguistique

37 | 2023
Continuum linguistique et diachronie du français

Des catégories sous pression : le gérondif et le participe présent du latin tardif à l'ancien français

Categories under Pressure: The Gerund and the Present Participle from Late Latin to Old French

Jasper Vangaeve



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/scolia/2566>
DOI : 10.4000/scolia.2566
ISSN : 2677-4224

Éditeur

Presses universitaires de Strasbourg

Édition imprimée

Date de publication : 7 juillet 2023
Pagination : 71-116
ISBN : 979-10-344-0165-9
ISSN : 1253-9708

Ce document vous est fourni par Ghent University Library



Référence électronique

Jasper Vangaeve, « Des catégories sous pression : le gérondif et le participe présent du latin tardif à l'ancien français », *Scolia* [En ligne], 37 | 2023, mis en ligne le 07 juillet 2023, consulté le 06 décembre 2024. URL : <http://journals.openedition.org/scolia/2566> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/scolia.2566>



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-SA 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Des catégories sous pression : le gérondif et le participe présent du latin tardif à l'ancien français

Jasper VANGAEVER

Sorbonne Université, EA STIH & Université de Gand

jasper.vangaever@ugent.be

Introduction

Cet article examine les formes verbales non finies communément identifiées comme gérondifs et participes présents. Il cherche à étudier empiriquement l'évolution de ces formes du latin tardif à l'ancien français, afin de rendre compte de leurs différences fondamentales entre le latin classique et le français moderne. Au centre de cette évolution se trouve la notion de catégorialité ou plus précisément la question de savoir comment appréhender les catégories linguistiques en diachronie. Car pour des raisons qui seront exposées *infra*, le passage du latin tardif à l'ancien français est une période d'instabilité quant à la distinction entre les catégories du gérondif et du participe présent. L'ancien français continue-t-il cette distinction du latin ou rompt-il avec elle, à la différence des autres langues romanes ? La notion de catégorialité rejoint ainsi celle qui se trouve au centre de ce volume, à savoir la notion de *continuum*.

La notion de *continuum* peut être considérée comme le pendant français de la notion de *gradience* en anglais. Elle renvoie ainsi à une sorte de continuité en synchronie, donc à l'idée que les distinctions sont scalaires et non pas dichotomiques. Cette idée est fondamentale pour les formes étudiées dans cet article. En effet, les formes verbales

non finies instancient un sous-type de *gradience*, à savoir la *gradience intersective*. Cette notion, théorisée par B. Aarts (2007: 79), désigne le phénomène par lequel une forme combine des propriétés de deux catégories différentes. Ce phénomène caractérise toute forme verbale non finie, dans la mesure où ce type de formes se trouvent par définition à l'interface entre la catégorie du verbe, d'une part, et celle du nom, de l'adjectif ou de l'adverbe, de l'autre (Haspelmath, 1995: 4; Nedjalkov, 1998: 421-422; Ylikoski, 2003: 228). De par cette propriété, les formes verbales non finies constituent un domaine privilégié pour examiner la notion de catégorialité, et ce non seulement en synchronie, mais aussi en diachronie. Car d'un point de vue diachronique, elles permettent d'étudier des glissements ou *shifts* catégoriels. En effet, au cours du temps elles peuvent se spécialiser dans la syntaxe du nom, de l'adjectif ou de l'adverbe, et donc subir un processus de spécialisation morphosyntaxique. Ce type de glissements a fait l'objet de bon nombre d'études, mais relativement peu d'attention a été prêtée au latin tardif et à l'ancien français. L'objectif de cet article est de contribuer à ce domaine de recherche quelque peu sous-étudié en linguistique latine et en linguistique française.

Mon article sera structuré comme suit. Dans § 1, j'esquisserai la problématique du sujet étudié. Ensuite, je présenterai les questions de recherches (§ 2) et le cadre théorique (§ 3). Dans § 4, j'exposerai l'état de l'art de l'évolution sous étude. Le corpus et les données seront présentés dans § 5 et l'étude empirique dans § 6. Des conclusions seront tirées à la fin de cet article.

1. Problématique

En latin classique, le gérondif et le participe présent sont deux catégories de formes verbales non finies bien distinctes. Du point de vue morphologique, ils sont tous deux formés à partir du radical présent d'un verbe, mais à ce radical sont attachés des morphèmes différents: le gérondif présente l'infixe *-nd-* et une terminaison nominale (par ex. *lege-nd-i*, «(de) lire»), tandis que le participe présent contient l'infixe *-nt-* et une terminaison adjectivale (par ex. *lege-nt-es*, «lisant») (Meiser, 1998²: 226, 228; Pinkster, 2015: 58, 60). Conformément à leur terminaison nominale *vs* adjectivale, le gérondif reçoit sa forme casuelle sur la base de sa fonction ou de la préposition qui le régit, alors

que le participe présent se voit attribuer sa forme casuelle (ainsi que son genre et son nombre) par accord avec un nom. Ainsi, le gérondif *defendendi*, «de défendre» (1) est au génitif, parce qu'il fonctionne comme l'argument adnominal de *potestatem*, «possibilité». Dans (2), par contre, le participe présent *ardentes*, «flamboyant» est au nominatif (féminin pluriel), par accord avec le nom *laminae*, «plaques de métal».

- 1) [...] *dat ipsa lex potestatem defendendi* [...]. (Cic. Mil. 11.4)
La loi elle-même donne la possibilité de se défendre.
- 2) [...] *ignes ardentisque laminae* [...] *admovebantur* [...]. (Cic. Verr. 2.5.163.8)
Le feu et les plaques de métal flamboyant étaient apportés [...].

En lien avec leurs propriétés morphologiques respectives, le gérondif peut remplir une fonction syntaxique caractéristique d'un nom, alors que le participe présent peut assurer une fonction typique d'un adjectif (Palmer, 1964 : 320-321, 325 ; Pinkster, 2015 : 58, 60)¹. Par exemple, les deux formes connaissent un emploi adnominal, avec cette différence que cet emploi fait intervenir une forme prépositionnelle ou génitive dans le cas d'un gérondif (1), mais une forme en accord avec un nom s'il s'agit d'un participe présent (2). Or, les deux formes peuvent également être utilisées de manière adverbiale, à savoir dans des compléments circonstanciels ou *adjoints* (Kühner & Stegmann, 1914⁵ : 731-754, 771-792 ; Palmer, 1964 : 322-324, 326 ; Pinkster, 2021 : 386-413, 791-796). Le gérondif *pultando*, «(en) frappant» (3) et le participe présent *pugnans*, «combattant» (4) en sont des exemples.

- 3) *Pultando pedibus paene confregi hasce* [...] *fores*. (Pl. Mos. 453)
J'ai presque cassé ces portes ici en donnant des coups de pieds (dessus). (Pl. Mos. 453)
- 4) *Ibi L. Cotta pugnans interficitur* [...]. (Caes. Gall. 5.37.4)
L. Cotta est tué là, alors qu'il combattait.

Ainsi, le gérondif et le participe présent se chevauchent partiellement au niveau de leur emploi syntaxique. Fait important, ce chevauchement ne soulève pas de problème catégoriel, parce que les formes avec une fonction adverbiale peuvent toujours être classées comme des

1 Si le gérondif ou participe présent régit un ou plusieurs compléments et/ou est accompagné d'un ou plusieurs adjoints, c'est la proposition gérondive ou participiale tout entière qui a une fonction nominale ou adjectivale.

gérondifs ou des participes présents sur la base de leur composition morphologique différente.

En français moderne, les termes *gérondif* et *participe présent* s'utilisent aussi pour désigner deux catégories distinctes de formes verbales². Sur le plan morphologique, elles sont construites au moyen du radical présent d'un verbe et de la terminaison invariable *-ant*, mais alors que le participe présent est une forme nue (par ex. *dans-ant*), le gérondif est précédé de *en* (par ex. *en dans-ant*) (Riegel et al., 1994⁴: 587-588). Sur le plan syntaxique, le participe présent – ou, le cas échéant, la proposition participiale tout entière – peut remplir une fonction adjectivale (par ex. la proposition adnominale *donnant sur la rue* (5)) ou adverbiale (par ex. la proposition *sortant du métro* (6), utilisée dans un adjectif). Le gérondif – ou la proposition gérondive –, par contre, a toujours une fonction adverbiale et n'apparaît donc que dans des adjoints (par ex. *en chantant* (7)).

5) *Pierre ouvre la fenêtre **donnant** sur la rue.*

6) ***Sortant** du métro, Pierre est tombé.*

7) *Pierre est arrivé **en chantant**.*

Comme en latin classique, le gérondif et le participe présent se chevauchent donc partiellement au niveau de leur emploi syntaxique. Ce chevauchement ne soulève pas ici non plus de problème catégoriel, car les deux formes diffèrent morphologiquement. En effet, toutes les formes en *-ant* figurant dans un adjectif peuvent être catégorisées comme soit des gérondifs, soit des participes présents sur la base de la présence ou de l'absence du morphème *en*.

La comparaison des propriétés morphologiques et syntaxiques du gérondif et du participe présent en latin classique et en français moderne permet de formuler les hypothèses suivantes par rapport à leur évolution entre ces deux langues:

- Du point de vue morphologique, les deux formes en viennent à se ressembler, mais elles restent distinctes par la présence de *en* devant le gérondif et son absence devant le participe présent.

2 Certains linguistes considèrent le gérondif en français moderne non pas comme une catégorie de formes verbales distincte de celle du participe présent, mais comme un emploi spécifique du participe présent, à savoir son emploi dans un complément circonstanciel prépositionnel (par ex. Wagner & Pinchon, 1960: § 548; Wilmet, 2007: 313).

- Du point de vue syntaxique, le gérondif perd son emploi nominal et se spécialise dans son emploi adverbial, alors que le participe présent retient à la fois son emploi adjectival et son emploi adverbial.
- Du point de vue morphosyntaxique, le gérondif se transforme en forme adverbiale du verbe, tandis que le participe présent retient son statut ambivalent de forme à la fois adjectivale et adverbiale du verbe.
- Du point de vue catégoriel, le gérondif et le participe présent restent deux catégories distinctes.

Bien que convaincantes au premier abord, ces hypothèses soulèvent une question fondamentale, à savoir comment expliquer, en français moderne, l'emploi systématique de *en* avec le gérondif, mais pas avec le participe présent. En effet, comme la présence *vs* absence de ce morphème est le seul critère morphologique permettant de distinguer les deux catégories de formes verbales, l'émergence de son emploi systématique devant le gérondif joue un rôle crucial dans l'évolution en question. Sans ce morphème, les deux formes seraient morphologiquement identiques. Étant donné leur chevauchement syntaxique, à savoir leur emploi commun dans des adjoints, il serait dans ce cas impossible de catégoriser les formes ayant une fonction adverbiale comme des gérondifs ou des participes présents avec certitude. Le résultat serait une situation que B. Aarts (2007: 4) appelle «indétermination catégorielle», *i.e.* une situation dans laquelle la frontière entre deux catégories est floue et ne permet ainsi pas de distinction nette entre – au moins – certains de leurs membres. Les implications pour la description grammaticale du gérondif et du participe présent seraient drastiques.

Curieusement, un regard sur l'origine de l'emploi systématique de *en* devant le gérondif soulève plus de questions qu'elle n'apporte de réponses. En effet, bien que le gérondif puisse être précédé de *en* dès l'ancien français (8), l'emploi de ce morphème devient plus systématique seulement au courant du *xvii*^e siècle (Sarré, 2000: 51; Bazin-Tacchella, 2020: 852).

- 8) [...] *sospira et en **plorant** li demanda [...].* (*Eneas*, v.1676)
Elle soupirait et lui demandait en pleurant [...].

En 1679, l'Académie française prescrit enfin l'emploi de *en* devant le gérondif, cristallisant de cette manière la tendance généralisante d'utiliser ce morphème avec les formes en *-ant* figurant dans des adjoints, mais pas avec celles avec une autre fonction, par ex. une fonction adnominale (Sarré, 2000: 51). Or, la généralisation de *en* devant les formes en *-ant* apparaissant dans des adjoints ne s'achève pas complètement, car de nombreuses formes adverbiales restent nues, *i.e.* non précédées de *en*, et ce même jusqu'en français moderne (cf. (6)). La question qui se pose à cet égard est de savoir si les formes nues dans des adjoints doivent être analysées comme des gérondifs ou des participes présents. Dans la tradition grammaticale du français (moderne), il existe un consensus frappant pour l'analyse participiale. La prescription des Remarqueurs de l'Académie française est donc censée avoir été méticuleusement suivie et standardisée, menant au final à la distinction morphologique nette entre le gérondif et le participe présent.

Il est toutefois peu probable – ou du moins fort douteux – que cette prescription soit suivie méticuleusement et sans exception à partir de 1689. Ainsi, la question de savoir si les formes en *-ant* nues figurant dans des adjoints instancient des gérondifs ou des participes présents reste ouverte. En d'autres mots, certaines formes en *-ant* sont catégoriellement indéterminées, ce qui rend impossible l'établissement d'une frontière nette entre le gérondif et le participe présent.

Ce problème catégoriel de la forme en *-ant* en français moderne ne peut être résolu que par une étude empirique approfondie de l'évolution du gérondif et du participe présent dans les deux millénaires qui séparent le latin classique et le français moderne. Or, une telle étude n'est pas réalisable dans le cadre de cet article. Aussi, je me pencherai sur la période la plus cruciale dans ce laps de temps, à savoir le passage du latin tardif à l'ancien français.

2. Questions de recherche

Afin d'examiner l'évolution du gérondif et du participe présent du latin tardif à l'ancien français à la lumière de leur distinction catégorielle, j'examinerai leurs changements morphologiques et syntaxiques et j'analyserai dans quelle mesure ces changements conduisent à des changements au niveau de leur catégorisation morphosyntaxique.

En adhérant au principe largement reconnu que la meilleure façon de définir les catégories morphosyntaxiques se fonde sur la base de critères morphologiques et syntaxiques (Trask, 1999: 281; Aarts, 2007: 2; Pullum, 2009: 257), je mesurerai ensuite l'impact de la fusion morphologique du gérondif et du participe présent en ancien français sur leur distinction (morpho)syntaxique et catégorielle. Cette fusion brouille-t-elle la distinction catégorielle entre ces deux formes, menant à une sorte de *blend* catégoriel? Ou la distinction entre ces formes se maintient-elle sur la base de critères syntaxiques, menant à une sorte de relation homonymique?

3. Cadre théorique

3.1. La notion de catégorie linguistique

Les catégories jouent un rôle central dans toutes les théories linguistiques, dans le sens où tous les « working linguists recognize one set or other of word classes and relational categories » (Aarts, 2007: 10). Vu la diversité des théories linguistiques, il n'est pas surprenant que la notion même de *catégorie* (*linguistique*) fasse l'objet de débat pour plusieurs aspects, tels que leur nature (Que sont-elles exactement?), leur structure interne (Tous les membres ont-ils le même statut?), leurs limites (Les catégories linguistiques ont-elles des limites nettes?) et leur statut ontologique (Les catégories linguistiques sont-elles ontologiquement réelles?) (cf. Aarts *et al.* 2004: 1). La réponse à ces questions a des implications importantes pour la manière dont est déterminée l'appartenance à une catégorie. Comme cet article examine deux catégories dont la distinction en vient à se brouiller et dont les critères d'appartenance en viennent à se compromettre, il importe d'aborder ces questions avec plus de détails. Il n'est évidemment pas possible de développer une discussion détaillée sur tous les aspects des catégories linguistiques. Aussi, je me concentrerai sur la manière dont elles seront conçues dans cette étude.

Ma définition sera basée sur l'emploi de trois termes, à savoir celui de *famille* par Wittgenstein (1953: § 66-78), celui de *catégorie descriptive* par Haspelmath (2010) et celui de *catégorie grammaticale* par Lehmann (2018: 33).

Elle est basée sur le terme *catégorie grammaticale* tel qu'utilisé par Lehmann (2018: 33) dans la mesure où elle s'applique à des *classes de signes linguistiques*. Ces signes sont pris dans le sens saussurien, c'est-à-dire comme renvoyant à des associations arbitraires d'une structure formelle ou *signifiant* et d'une structure fonctionnelle ou *signifié* (de Saussure 1916). Puis, ma définition est basée sur l'emploi du terme *famille* par Wittgenstein (1953: § 66-78), dans le sens où elle s'applique à des groupes de signes qui présentent un degré élevé de ressemblance entre eux et un faible degré de ressemblance avec les signes de toutes les autres catégories (voir Trask, 1999: 278 sur les catégories morphosyntaxiques). Comme les mots sont des associations forme-fonction, ils se ressemblent en partageant des propriétés formelles, des propriétés fonctionnelles, ou un ensemble de telles propriétés (Brown & Miller, 1999: xiv; cf. Trask, 1999: 280-282 sur les catégories morphosyntaxiques). Ainsi, les paradigmes de formes verbales non finies se qualifient comme catégories linguistiques au même titre que, par exemple, les catégories morphosyntaxiques, le nombre, le temps et l'aspect:

- Les paradigmes de formes verbales non finies sont des groupes de formes verbales ayant une morphologie spécifique et des propriétés syntaxiques, sémantiques et pragmatiques similaires (cf. Koptjevskaja-Tamm, 1999; Haspelmath, 1995; Nedjalkov, 1995; Ylikoski, 2003; Nikolaeva, 2007, 2010).
- Les catégories morphosyntaxiques sont des groupes de mots qui se ressemblent quant à leurs propriétés sémantiques, pragmatiques, morphologiques et syntaxiques (Trask, 1999: 278).
- Le nombre, le temps et l'aspect sont des groupes de phonèmes ou morphèmes exprimant une certaine valeur d'un certain type de sens grammatical (pour le nombre, voir Corbett, 2001; pour le temps, voir Comrie, 1985; pour l'aspect, voir Comrie, 1976).

Les catégories linguistiques peuvent donc être définies en décrivant les propriétés formelles et fonctionnelles qui déterminent l'appartenance à ces catégories.

Enfin, je base ma définition sur le terme *catégorie descriptive* utilisé par Haspelmath (2010), en la faisant renvoyer à des groupes de signes spécifiques aux langues individuelles. En tant que telles, elles « cannot be equated across languages » parce que « the criteria for category assignment are different from language to language » (Haspelmath,

2010 : 663). En réalité, la question de savoir si les catégories linguistiques sont spécifiques aux langues individuelles ou universelles fait l'objet d'un long débat qui concerne surtout les linguistes comparatistes et les typologues (cf. Haspelmath, 2010 ; Lehmann, 2018).

Selon certains auteurs, il existe un ensemble de catégories linguistiques universellement disponibles parmi lesquelles chaque langue fait une sélection (Chomsky, 1965 : § 1.5 ; Newmeyer, 2007). Comme elles proviennent du même ensemble, les catégories sélectionnées par deux ou plusieurs langues sont censées équivalentes dans chacune des langues concernées. Ainsi, les mêmes étiquettes sont utilisées à la fois en linguistique descriptive et en linguistique comparative ou typologique (Haspelmath, 2010 : 663). Par exemple, le datif coréen est supposé instancier la même catégorie interlinguistique que le datif islandais (Maling, 2001). De même, l'adjectif en tariana est considéré comme équivalent à l'adjectif en russe (Aikhenvald, 2004), et le sujet en tagalog à celui en anglais (Kroeger, 1993) (cf. Haspelmath, 2010 : 667). Certaines catégories interlinguistiques sont même censées être universellement réalisées, *i.e.* instanciées dans toutes les langues du monde (Chomsky, 1965 : § 1.5). Cela est argumenté par exemple pour certaines catégories morphosyntaxiques, à savoir le nom (Baker, 2003), le verbe (Baker, 2003) et l'adjectif (Dixon, 2004). Selon Haspelmath (2010 : 663), la tâche des linguistes comparatistes et des typologues « would then simply consist in identifying adjectives, passives, and so on in each language that has the category, and examining the ways in which the properties of the categories vary across languages ». Ce regard sur les catégories linguistiques est communément appelé « l'universalisme catégoriel » (Haspelmath, 2010 : 663-664). Il est adopté dans la plupart des théories formalistes du langage, comme la grammaire générative (par ex. Chomsky, 1965), mais il a également été adopté par des linguistes d'orientation fonctionnaliste, tels que Payne (1997), Corbett (2000), Van Valin (2005) et Dixon (2010).

Le deuxième groupe d'auteurs rejettent l'idée que les catégories linguistiques sont des entités interlinguistiques (par ex. Joos, 1957 ; Dryer, 1997 ; Croft, 2000, 2001 ; Lazard, 2006 ; Haspelmath, 2007, 2010, 2012 ; Cristofaro, 2009 ; Lehmann, 2018). Ils argumentent au contraire que ce sont des entités spécifiques à la langue. Comme le dit Haspelmath (2010 : 664), « chaque langue a ses propres catégories ». Dans cette ligne de pensée, les langues ne peuvent pas être décrites au moyen d'un

ensemble prédéfini de catégories universellement disponibles. Bien sûr, certaines catégories sont similaires d'une langue à l'autre, mais en aucun cas ne peuvent être assimilées les unes aux autres. Cela découle du fait crucial que les « criteria for category assignment are different from language to language » (Haspelmath, 2010: 663). En témoigne, par exemple, la catégorie de l'article défini en roumain et en français: en roumain, l'article défini est un morphème enclitique lié, comme *-ul* (9), alors qu'en français, il s'agit d'un morphème proclitique libre, comme *le* ou *l'* (10) (Vincent, 2017: 736).

9) *Omul cântă.*

L'homme chante.

10) *L'homme chante.*

Ce deuxième regard sur les catégories linguistiques remonte au structuralisme du xx^e siècle (Boaz, 1911; Joos, 1957), et est appelé le « particularisme catégoriel » (Haspelmath, 2010: 664).

Le particularisme catégoriel implique que les langues ne peuvent pas être décrites sur la base de catégories linguistiques qui ont été créées pour la description d'autres langues, car cela conduit à des biais grammaticaux et à des assignations catégorielles controversées (Boaz, 1911; Haspelmath, 2010: 664, 669). Néanmoins, le particularisme catégoriel a été violé pendant très longtemps, notamment sous l'influence de la tradition grammaticale du grec ancien et du latin (Haspelmath, 2010: 664, 667, 675). Pour ne citer qu'un seul exemple, jusqu'au xix^e siècle de nombreuses langues sans système casuel ont été décrites sur la base du système casuel latin, les constituants sujet étant qualifiés de *nominatifs*, les constituants COD d'*accusatifs*, les constituants COI de *datifs*, etc. (Haspelmath, 2010: 666-667). Particulièrement pertinente pour la présente étude est l'affirmation de Guiraud (1963: 117), selon laquelle la grammaire de l'ancien français a longtemps été forcée dans le cadre grammatical du latin (cf. *infra*).

Selon Lehmann (2018: 28), le particularisme catégoriel soulève toutefois un problème méthodologique important. Il admet que les langues diffèrent et que la description d'une langue ne peut ainsi pas l'amener à apparaître comme une autre langue, mais il insiste en même temps sur le fait que les langues présentent aussi des similitudes et que les catégories qui sont utilisées pour les décrire sont souvent équivalentes (cf., entre autres, Bybee & Dahl, 1989: 52-53, sur le

temps et l'aspect). Pour Lehmann, la création et l'emploi de catégories strictement spécifiques à une langue camouflent les similitudes entre les langues, si bien qu'il est plus difficile de les comparer. Il s'agit là d'un *non sequitur* méthodologique :

If these are apples, they cannot be described as if they were pears; but this does not mean that it is inappropriate to subsume both under the more general concept of fruit. Likewise, the Latin personal pronoun is completely different from the Ancient Greek personal pronoun; but this has never impeded anybody, starting from the Roman grammarians, to cover the Latin variety by the same concept that the Greek grammarians had used for their variety. Nor was this scientifically inappropriate. Interlingual concepts like 'personal pronoun' are sufficiently abstract to comprise this kind of variation. (Lehmann, 2018: 28)

Lehmann propose alors une version modérée du particularisme catégoriel. Il argumente que la tâche du linguiste descriptiviste est de décrire sa langue d'intérêt de telle sorte que la description puisse servir de base pour décrire toute autre langue (Lehmann, 2018: 28). Dans cette optique, le linguiste doit faire ressortir à la fois les propriétés par lesquelles sa langue se rapproche des autres langues et celles par lesquelles elle s'en éloigne. Autrement dit, le linguiste descriptiviste médie entre les idiosyncrasies des langues individuelles et les points communs entre elles, et s'efforce de mettre en pratique cette médiation dans les termes et la terminologie grammaticaux utilisés (cf. Van der Auwera & Sahoo, 2015; Lieb, 2018; Lehmann, 2018: 28).

La question de savoir si les catégories linguistiques sont spécifiques aux langues ou, au contraire, universelles concerne en premier lieu les linguistes comparatistes et les typologues. Néanmoins, elle intéresse aussi les diachroniciens, parce que la linguistique diachronique peut être vue comme une forme particulière de linguistique comparative. Le changement linguistique est un processus lent et graduel, dans lequel différentes étapes synchroniques se succèdent dans un flux continu (voir, entre autres, de Saussure, 1916; Hopper, 1987; Labov, 1994; Croft, 2000; Bybee & Hopper, 2001). La tâche du diachronicien se laisse à cet égard décrire comme la comparaison de systèmes linguistiques non pas entre plusieurs langues, mais entre différentes étapes synchroniques dans l'histoire d'une seule et même langue. L'évolution du gérondif et du participe présent du latin tardif à l'ancien français sera examinée ici

dans le cadre de la version modérée du particularisme catégoriel. Dès sa conceptualisation, ce regard sur les catégories a en réalité été défendu non seulement pour la linguistique comparative et la typologie, mais aussi pour la linguistique diachronique. Il était en effet argumenté que la valeur synchronique d'une catégorie linguistique peut différer de sa valeur étymologique autant qu'elle peut différer d'une langue à l'autre (de Saussure, 1916).

En somme, les catégories linguistiques seront définies comme des groupes de signes qui partagent certaines propriétés formelles et/ou fonctionnelles et qui constituent un ensemble spécifique à une langue donnée. Le caractère descriptif ou « language-specific » est crucial, car il permet de distinguer les catégories linguistiques d'un autre type d'entités qui joueront un rôle important dans cette étude, à savoir les concepts comparatifs.

3.2. Catégories descriptives vs concepts comparatifs

Haspelmath (2010: 665) utilise le terme de *catégorie descriptive* en opposition avec celui de *concept comparatif*: alors que le premier renvoie à des groupes de signes créés par des linguistes descriptivistes dans le but de décrire des langues individuelles, le dernier dénote des notions purement fonctionnelles créées par des linguistes comparatistes afin de comparer les langues entre elles. Les concepts comparatifs sont de purs éléments de sens, donc sans aucun contenu formel. Ainsi, ils ne font pas partie de systèmes linguistiques particuliers. C'est ce trait qui en fait des concepts plutôt que des catégories (Lehmann, 2018: 33). Dans cette optique, les concepts comparatifs forment une terminologie méta-grammaticale faisant abstraction de ce qui est spécifique aux langues individuelles afin de rendre possible des études interlinguistiques impartiales à un niveau supérieur d'analyse linguistique, à savoir le niveau purement conceptuel (Moravcsik, 2016: § 2c; Lehmann, 2018: 33).

La distinction entre catégories descriptives et concepts comparatifs a une implication méthodologique fondamentale. Elle implique que la linguistique descriptive doit être engagée sur la base de catégories spécifiques à la langue, tandis que la linguistique comparative et la typologie doivent être conduites au moyen d'outils plus abstraits, c'est-à-dire d'ordre purement conceptuel. En réalité, cette idée est

plus ancienne qu'il ne semble. De nos jours, elle est bien connue dans le domaine de la sémantique, où des outils comme les cartes sémantiques montrent quels concepts sont couverts par le sens de mots spécifiques. Le sens de ces mots peut alors être comparé avec celui de mots équivalents dans d'autres langues de façon strictement objective, à savoir en comparant la zone conceptuelle couverte par les sens concernés (cf. Croft, 2001 : 94-95 ; Haspelmath, 2003 : 215-220). Prenons comme exemple la façon dont les concepts TREE, WOOD, FIREWOOD, SMALL FOREST et LARGE FOREST sont regroupés en allemand, en danois, en français et en espagnol. Le tableau 1 et l'analyse sont de Hjelmlev (1963 : 53).

	TREE	WOOD (STUFF)	FIREWOOD	SMALL FOREST	LARGE FOREST
Allemand	Baum	Holz		Wald	
Danois	træ			skov	
Français	arbre	bois			forêt
Espagnol	árbol	madera	leña	bosque	selva

Tableau 1 : Regroupement des concepts TREE, WOOD (STUFF), FIREWOOD, SMALL FOREST et LARGE FOREST en allemand, en danois, en français et en espagnol (Hjelmlev, 1963 : 53)

Les cinq concepts sont regroupés de façon différente dans les langues étudiées. Les ensembles de noms spécifiques aux cinq langues ne sont donc pas en relation biunivoque. En outre, il n'y a que trois cas dans lesquels il existe une correspondance fonctionnelle biunivoque entre deux ou plusieurs langues :

- Le nom allemand *Baum*, le nom français *arbre* et le nom espagnol *árbol* sont tous trois utilisés pour désigner le concept TREE.
- Le nom allemand *Wald* et le nom danois *skov* couvrent tous deux les concepts SMALL FOREST et LARGE FOREST.
- Le nom français *forêt* et le nom espagnol *selva* sont tous deux utilisés pour désigner le concept LARGE FOREST.

Tous les autres noms couvrent un domaine conceptuel différent. Par exemple, le nom allemand *Baum* ne peut désigner que le concept TREE, alors que le nom danois *trae* couvre également les concepts WOOD et FIREWOOD. Ainsi, la plupart des noms ont un sens différent. La seule manière pour détecter ces différences de façon objective est par l'emploi de concepts purement fonctionnels et indépendants de

langues individuelles³. Dans l'exemple de Hjelmslev, ces concepts sont décrits en anglais, qui sert ainsi de méta-langue comparative et impartiale.

La distinction entre catégories descriptives et concepts comparatifs joue un rôle crucial dans cette étude. Comme la linguistique diachronique est une forme particulière de linguistique comparative, surtout dans le cas de l'évolution d'une langue mère vers une langue fille, l'emploi de concepts comparatifs garantira une description impartiale de l'évolution du gérondif et du participe présent entre le latin tardif et l'ancien français. Ainsi sera évité tout risque de forcer l'ancien français dans le cadre grammatical du latin, risque soulevé par Guiraud (1963: 117). Les concepts comparatifs qui seront utilisés à cet égard sont présentés dans la section suivante.

3.3. La typologie des formes verbales non finies comme outil comparatif

Le gérondif et le participe présent sont des formes verbales non finies. Pour construire un cadre avec des concepts qui permettent de décrire leur évolution du latin tardif à l'ancien français de manière impartiale, il est donc logique de puiser dans la littérature comparative ou typologique sur ce type de formes. Dans cette littérature, plusieurs typologies ont été proposées (cf., par ex., Haspelmath, 1995: 4; Nedjalkov, 1998: 421-422; Ylikoski, 2003: 228). Ces typologies se ressemblent en ce qu'elles distinguent plusieurs types de formes verbales non finies sur la base de leur emploi syntaxique. De par leur caractère non fini, les formes en question fonctionnent typiquement comme le prédicat d'une proposition ayant la fonction syntaxique caractéristique d'un nom, d'un adjectif ou d'un adverbe. Ainsi, les auteurs distinguent au moins trois types de formes: celles spécialisées dans la syntaxe du nom, celles spécialisées dans la syntaxe de l'adjectif et celles spécialisées dans la syntaxe de l'adverbe. Ce qui diffère entre les typologies proposées concerne les étiquettes utilisées et le nombre exact de types. Par exemple, les formes avec une fonction nominale

3 Un des évaluateurs souligne – à juste titre – que cette idée risque « d'objectiver des catégories d'analyse hors de toute réalité ». C'est une des raisons pour lesquelles la version modérée du particularisme catégoriel est préférable à une version stricte (voir § 3.1).

sont appelés « masdars⁴ » par Haspelmath (1995 : 4) et « infinitifs » par Nedjalkov (1998 : 421-422). Quant à Ylikoski (2003 : 228), il distingue entre « infinitifs » et « noms d'action », selon le statut argumental des formes : les « infinitifs » ont une fonction argumentale (par ex. sujet), alors que les « noms d'action » ont une fonction non argumentale (par ex. complément du nom).

Dans cette étude, je me baserai sur la typologie de Haspelmath (1995 : 4), qui distingue trois types de formes : les *masdars*, qui exercent une fonction nominale, les *converbes*⁵, qui remplissent une fonction adverbiale, et les *participes*, qui ont une fonction adjectivale. Ces termes seront utilisés pour renvoyer à des *types* de formes dans le sens strict du terme, à savoir à des formes définies par une combinaison de propriétés fonctionnelles et formelles. Les propriétés fonctionnelles concernent leur fonctionnement syntaxique, alors que leurs propriétés formelles se réduisent à la contrainte d'instancier des formes verbales morphologiquement non finies. Cet emploi des termes *masdar*, *converbe* et *participe* permet d'utiliser la typologie de Haspelmath (1995 : 4) comme un outil comparatif impartial et performant. En linguistique diachronique, cet outil a l'intérêt supplémentaire de permettre la création de termes transparents pour renvoyer à des processus de spécialisation (morpho)syntaxique. Par exemple, le terme *masdarisation* peut être créé pour dénoter le processus par lequel une forme verbale non finie se spécialise dans la syntaxe du nom. De même, la spécialisation en syntaxe adverbiale et adjectivale peut être nommée respectivement *converbalisation* et *participialisation*. C'est sur la base de ces termes que l'évolution du gérondif et du participe présent sera décrite.

3.4. La gradience intersective

La dernière notion nécessitant une discussion dans le cadre de cet article est celle de *gradience intersective*, que B. Aarts (2007) utilise en opposition avec celle de *gradience subsective*. Ces deux notions ont trait

4 Le terme *masdar* vient de la tradition grammaticale de l'arabe (Haspelmath, 1995 : 48).

5 Le terme *converbe*, quant à lui, vient de la tradition grammaticale des langues altaïques (Haspelmath, 1995 : 46).

à la question de savoir comment définir l'appartenance aux catégories linguistiques et à la distinction entre elles.

Selon Aarts (2007: 79, 124), les catégories linguistiques ont des limites nettes, car sans de telles limites il est impossible de déterminer l'appartenance aux catégories de manière exacte et non ambiguë. En même temps, il reconnaît que les membres d'une catégorie linguistique ne doivent pas valider toutes les propriétés associées à la catégorie. Certains membres ne valident qu'une partie de ces propriétés, tandis que d'autres membres valident des propriétés de deux ou plusieurs catégories. Aarts distingue à ce titre deux types de *gradience*: la *gradience subsective* et la *gradience intersective*.

La *gradience subsective* est « the phenomenon whereby a particular set of elements displays a categorial shading in prototypicality from a central core to a more peripheral boundary » (Aarts, 2007: 97). Ce type de *gradience* se manifeste par exemple dans la catégorie du verbe: par opposition avec les verbes lexicaux, les auxiliaires ne peuvent pas servir de verbe principal dans une phrase (Marchese, 1986: 82), ils sont typiquement clitiques ou peuvent être cliticisés (Steele, 1978: 35), ils ne peuvent en principe pas être niés indépendamment d'une autre forme verbale (Park, 1992: 17), et ils ne peuvent pas être nominalisés ou apparaître dans des mots composés (Marchese, 1986: 81). Ainsi, les auxiliaires sont des membres périphériques de la catégorie du verbe, alors que les verbes lexicaux sont des membres prototypiques (Crystal, 1980: 38; Conrad, 1988: 92-93; Bußmann, 1990: 186; Aarts, 2007: 99). Fait important, les mots qui valident seulement une partie des propriétés définitoires d'une certaine catégorie ne valident pas nécessairement des propriétés d'une autre catégorie:

SG [Subsective Gradience, JV] can be defined along the following lines: in a category A, if for any two members α and β we can say that α is more A-like than β , then A displays SG. β is then decategorialized with respect to α . However, β , despite being less centrally A-like, does not become more like some other form class; it is merely a less prototypical member of A. (Aarts, 2007: 121-122)

Mais ils le peuvent. Par exemple, en anglais le gérondif peut être introduit par un déterminant possessif et servir de prédicat d'un constituant sujet, mais il peut en même temps régir un COD nominal et être modifié par un adverbe (par ex. *painting* « peignant » (11)). (Aarts, 2007: 211).

- 11) *Brown's deftly painting his daughter is a delight to watch.* (Aarts, 2007: 210)

La manière dont Brown peint avec habileté sa fille est un plaisir à regarder.

Il combine ainsi des propriétés de la catégorie du nom et de la catégorie du verbe. Selon Aarts (2007: 79), cela montre que les catégories convergent les unes vers les autres. C'est exactement cette idée qu'il capte par le terme *intersective gradience*:

IG [Intersective Gradience, JV] involves two categories α and β , and obtains where there exists a set γ of elements characterized by a subset of α -like properties and a subset of β -like properties. Classes α and β are said to 'converge' by virtue of the fact that there exist elements which display properties of both categories. (Aarts, 2007: 79)

La discussion qui précède permet de mettre le doigt sur le rôle crucial de la notion *intersective gradience* dans cette étude. En effet, les formes verbales non finies comme le participe présent et le gérondif sont des formes linguistiques qui instancient cette notion par définition, car elles correspondent toutes à des formes verbales qui présentent en même temps des traits nominaux, adverbiaux ou adjectivaux. Autrement dit, elles se situent toutes sur l'interface entre la catégorie du verbe, d'une part, et celle du nom, de l'adverbe ou de l'adjectif, de l'autre.

Les notions *subsective gradience* et *intersective gradience* fournissent un cadre théorique rigide permettant d'examiner les formes verbales non finies du point de vue de leur catégorisation morphosyntaxique. L'utilisation de la typologie de ces formes comme un outil comparatif s'ancre facilement sur ce cadre théorique, et permet de rendre compte de glissements ou *shifts* morphosyntaxiques (par ex. *masdarisation*) d'une manière plus adéquate encore.

4. État de l'art

Cette section présentera l'état de l'art de l'évolution du gérondif et du participe présent du latin tardif à l'ancien français. Avant de nous pencher sur cette évolution (§ 4.2-4.3), il convient de rappeler les propriétés du gérondif et du participe présent en latin classique et de les positionner dans le système global des formes verbales non finies (§ 4.1).

4.1. Le gérondif et le participe présent en latin classique

Comme mentionné dans § 1, en latin classique le gérondif remplit une fonction syntaxique qui est caractéristique d'un nom (cf. (1)) ou d'un adverbe (cf. (3)). Ainsi, il instancie la *gradience intersective* entre soit le verbe et le nom, soit le verbe et l'adverbe⁶. En termes de fréquence, l'emploi du gérondif dans une fonction nominale est à ce stade de la langue beaucoup plus fréquent que son emploi dans une fonction adverbiale (Vangaever, 2018 : 33-34, 2021 : 61-62). L'association du gérondif avec le concept du masdar est donc plus forte qu'avec celui du converbe. Les gérondifs avec une fonction nominale seront désormais appelés *gérondifs nominaux* et ceux avec une fonction adverbiale *gérondifs adverbiaux*⁷.

Quant au participe présent, il a typiquement une fonction syntaxique caractéristique de l'adjectif (cf. (2)) ou de l'adverbe (cf. (4))⁸. Il instancie ainsi la *gradience intersective* entre le verbe et l'adverbe ou bien entre le verbe et l'adjectif⁹. Selon le type de leur fonction, une distinction sera faite entre des *participes présents adverbiaux* et des *participes présents adjectivaux*¹⁰. En latin classique, le participe présent remplit bien plus souvent une fonction adverbiale qu'une fonction adjectivale (Vangaever, 2018 : 33-34, 2021 : 107-109). Aussi cette forme s'associe-t-elle plus fortement au concept du converbe qu'à celui du participe.

À ce stade de la langue latine, le gérondif se présente donc comme une forme spécialisée dans la syntaxe du nom et le participe présent dans celle de l'adverbe. Outre le gérondif et le participe présent, le système des formes verbales non finies comprend sept autres types, à

6 Du moins du point de vue de sa fonction syntaxique. Sur le plan morphologique, le gérondif instancie toujours la *gradience intersective* entre les catégories du nom et du verbe (cf. § 1).

7 Cette distinction terminologique a été proposée par Vangaever (2021 : 61). Le terme *gérondif nominal* tel qu'utilisé ici ne peut pas être confondu avec son emploi en linguistique anglaise, où il renvoie à des gérondifs ayant la syntaxe *interne* d'un nom et non pas sa syntaxe *externe* (cf. Fanego, 2004 ; Kranich, 2007 ; Fonteyn, 2019).

8 Le participe présent connaît aussi des emplois qui sont dérivés de son emploi adverbial, mais ces emplois sont très rares à ce stade de la langue et parfois discutables (pour une discussion détaillée, voir Vangaever, 2021 : 93-105).

9 Au moins du point de vue de sa syntaxe externe. Côté morphologique, le participe présent instancie toujours la *gradience intersective* entre les catégories du verbe et de l'adjectif (cf. § 1).

10 Cette distinction a également été proposée par Vangaever (2021 : 108).

savoir les participes passé et futur, les infinitifs présent, passé et futur, le *gerundivum* et le supin (Pinkster, 2015 : 57-64). En fonction de leurs traits morphologiques et syntaxiques, ces formes sont typiquement divisées en deux groupes : des formes nominales et des formes adjectivales. Les formes nominales incluent le gérondif, le supin et les trois types d'infinitifs, alors que les formes adjectivales comprennent le *gerundivum* et les trois types de participes.

En latin classique, le système des formes verbales non finies est organisé relativement étroitement, car chaque type de formes est spécialisé dans des domaines fonctionnels distincts (Kühner & Stegmann, 1914⁵ : 662-792; Ernout & Thomas, 1951 : 255-287; Palmer, 1964 : 317-327; Hofmann & Szantyr, 1965 : 341-395; Menge *et al.*, 2000 : 661-751; Pinkster, 2015 : 57-64). Par exemple, dans le groupe des formes nominales, (i) le gérondif apparaît majoritairement dans des constituants adnominaux et dans des adjoints exprimant la manière, l'instrument ou la cause, (ii) l'infinitif dans des compléments du verbe, et (iii) le supin dans des adjoints ayant une valeur finale et dans des compléments de l'adjectif. Or, cette division du travail est une tendance plutôt qu'une règle, dans la mesure où plusieurs formes présentent un chevauchement quant à leur domaine fonctionnel et sont ainsi en concurrence. Par exemple, l'infinitif est en compétition avec le gérondif dans certains types de constituants adnominaux, et le gérondif et l'infinitif font tous deux la compétition au supin dans les adjoints exprimant le but, du moins si le verbe principal dénote un mouvement ou un transfert.

Un autre exemple de concurrence touche les deux formes qui sont au centre de cette étude, à savoir le gérondif et le participe présent. En emploi adverbial, c'est-à-dire dans des adjoints, ces deux formes sont spécialisées dans des valeurs sémantiques différentes, ce qui donne lieu à une sorte de distribution sémantique complémentaire. Néanmoins, le gérondif exprime parfois une valeur typique du participe présent, et inversement. Il s'agit là d'une question soulevée par de nombreux auteurs, dont Marouzeau (1910 : 27, 79), Kühner & Stegmann (1914⁵ : 751-752), Lyer (1932 : 384-389), Aalto (1949 : 65-70), Ernout & Thomas (1951 : 266-267), Laughton (1964 : 21, 25-26), Palmer (1964 : 324), Hofmann & Szantyr (1965 : 379-380), Vester (1983 : 101-125, 134-135), Menge *et al.* (2000 : 740-741), Adams (2013 : 725-740), Galdi & Vangaever (2019 : 100-106) et Pinkster (2021 : 804-806). Par exemple,

les adjoints exprimant un procès verbal concomitant avec celui dénoté par le verbe principal font typiquement intervenir un participe présent (par ex. *flens*, « pleurant » (12)), mais un gérondif ablatif s'utilise parfois à sa place (par ex. *ornando*, « acclamant » et *celebrando*, « fêtant » (13)).

- 12) [...] *flens Petreius manipulos circumit* [...]. (Caes. civ. 1.76)

Pétréius contourne les manipules en pleurant.

- 13) [...] *vestrum egressum ornando atque celebrando* [...]. (Cic. Pis. 3)

Ils ont escorté votre départ en applaudissant et en célébrant.

4.2. Le gérondif et le participe présent en latin tardif

En latin tardif, le système des formes verbales non finies se restructure progressivement (Elcock, 1960: 110-119; Harris, 1978: 195-203; Bauer, 1993: 59, 2005). Dans cette restructuration, un rôle important est joué par l'évolution du gérondif et du participe présent, déclenchée par leur compétition fonctionnelle mutuelle et celle avec d'autres types de formes verbales non finies. En gros, le gérondif est supposé être graduellement remplacé par l'infinitif dans des fonctions nominales, pour se spécialiser, indirectement, dans la syntaxe de l'adverbe. En même temps, le gérondif est censé se spécialiser dans cette syntaxe de manière directe, à savoir en remplaçant progressivement le participe présent dans des adjoints. Corollairement, le participe présent est dit devenir complètement dépendant de son emploi dans des fonctions adjectives. En raison de ce processus de substitution, le participe présent est tenu de se spécialiser, indirectement, dans la syntaxe de l'adjectif.

Autrement dit, l'association du gérondif avec le concept du *masdar* s'affaiblit au profit de celle avec le concept du *converbe*. Ce processus de *converbalisation* a pour résultat qu'il quitte progressivement l'interface entre le verbe et le nom pour glisser vers celle entre le verbe et l'adverbe. Ainsi, il se spécialise graduellement en forme adverbiale du verbe. Pour ce qui est du participe présent, son association avec le concept du *converbe* s'affaiblit au profit de celle avec le concept du *participe*. Il s'agit là d'un processus de *participialisation*, qui fait progressivement quitter au participe présent l'interface entre le verbe et l'adjectif et le fait glisser vers celle entre le verbe et l'adjectif. Aussi cette forme se transforme-t-elle graduellement en forme proprement adjectivale du verbe.

Suite à ces évolutions, le système des formes verbales non finies est censé développer un degré plus élevé d'isomorphisme : l'infinitif se spécialise dans la syntaxe du nom, le gérondif dans celle de l'adverbe et le participe présent dans celle de l'adjectif. Or, bien que démarrant en latin tardif, ces processus de spécialisation ne sont présumés s'achever que dans le passage aux langues romanes, conformément à la tendance évolutive plus générale vers un degré plus élevé de spécialisation morphosyntaxique dans cette période (cf. Carlier & Combettes, 2015). Notons que ces processus de spécialisation sont considérés avoir abouti dans la plupart des langues romanes, mais que certaines langues ont toutefois un résultat légèrement différent pour une ou plusieurs formes (cf. les différents chapitres dans Ledgeway & Maiden, 2016). Pour des raisons de simplicité, je parlerai ici des langues romanes en général.

La discussion ci-dessus résume l'hypothèse standard de l'évolution du gérondif et du participe présent en latin tardif, sauf qu'elle a été intégrée dans le cadre théorique exposé dans § 3. Or, cette hypothèse n'a pas encore été examinée dans une étude de corpus quantitative. Il n'est ainsi pas connu dans quelle mesure les présumés changements morphosyntaxiques sont confirmés par des données empiriques. En effet, l'hypothèse standard a été formulée sur la base des deux types de données suivants :

- Comme les langues romanes se développent à partir de différentes variétés substandard du latin tardif, l'évolution du gérondif et du participe présent en latin tardif a été établie sur la base de données qui sont aussi représentatives que possible de ce que l'on appelle le « latin vulgaire », à savoir « the set of all those innovations and trends that turned up in the usage, particularly but not exclusively spoken, of the Latin-speaking population who were little or not at all influenced by school education and by literary models » (Herman, 2000 : 7 ; voir aussi Väänänen, 1963³ : 3-6 ; Adams, 2013 : 10). Or, les données étudiées à cet égard sont éparpillées et ont presque exclusivement été explorées dans une perspective qualitative (par ex. Lyer, 1932 et Adams, 2013 : 725-740 pour les gérondifs ablatifs nus et les participes présents nominatifs utilisés dans des adjoints). De plus, la grande majorité des études se concentrent sur l'évolution d'emplois et de formes spécifiques du gérondif ou du participe présent (par ex. Lyer, 1932 sur les gérondifs ablatifs nus figurant dans des adjoints), ou bien sur l'évolution d'un seul de leurs emplois

communs (par ex. Vester, 1983: 135-136; Adams, 2013: 725-740 et Galdi & Vangaever, 2019 sur la concurrence entre le gérondif ablatif nu et le participe présent nominatif dans les adjoints). Mais comme l'évolution du gérondif et du participe présent est supposée faire partie de la restructuration du système des formes verbales non finies dans sa globalité, elle ne peut pas être évaluée de manière appropriée sans étudier l'évolution des paradigmes du gérondif et du participe présent dans leur ensemble. Vu l'absence actuelle de telles études, la question de savoir dans quelle mesure la converbaleisation du gérondif et la participialisation du participe présent sont étayées par des données empiriques reste ouverte.

- L'évolution du gérondif et du participe présent en latin tardif a en outre été reconstruite à la lumière de données empiriques des langues romanes. Dans la plupart de ces langues, le gérondif ne peut avoir qu'une fonction adverbiale ou une fonction qui en est dérivée, par exemple une fonction dans une construction progressive¹¹, tandis que le participe présent ne peut avoir qu'une fonction adjectivale (Aalto, 1949: 73; Elcock, 1960: 110-111; Väänänen, 1963³: 140-141; cf. toutefois les différents articles dans Ledgeway & Maiden, 2016). Cette répartition fonctionnelle dans les langues romanes a été analysée comme le résultat de changements en cours en latin vulgaire, et donc comme une preuve indirecte en faveur de la converbaleisation du gérondif et de la participialisation du participe présent. Toutefois, la question reste de savoir dans quelle mesure ces processus se manifestent de manière directe et donc dans des textes authentiques en latin tardif.

La question fondamentale qui se dégage des deux points ci-dessus est de savoir dans quelle mesure l'hypothèse standard sur l'évolution du gérondif et du participe présent en latin tardif est corroborée par des changements quantitativement significatifs au niveau de leur syntaxe et, par extension, de leur catégorisation morphosyntaxique.

4.3 Le gérondif et le participe présent du latin tardif à l'ancien français

Cette question est d'autant plus prégnante au vu de l'évolution des deux formes du latin tardif à l'ancien français. Dans cette période de

11 Pour l'émergence de cet emploi, voir Vangaever (2019, 2021: 139-141).

transition, le gérondif et le participe présent sont tous deux affectés par une série d'évolutions morphologiques et phonétiques, qui aboutissent au final à la même forme pour les deux types de verbes : une forme construite sur le radical présent d'un verbe et ayant ou du moins développant la terminaison invariable *-ant* (par ex. *plorant* (14)) (Elcock, 1960 : 112 ; Ménard, 1973 : 170 ; Harris, 1978 : 200 ; Arnavielle, 1984 : 40 ; Buridant, 2019 : 343 ; Bazin-Tacchella, 2020 : 852-854).

14) *Tristran l'a plorant salüee*. (Béroul, *Tristan*, v.3777)

Tristran l'a saluée en pleurant.

En raison de cette fusion morphologique du gérondif et du participe présent, la catégorie des formes en *-ant* en ancien français ne peut plus être établie sur la base de critères morphologiques (Bazin-Tacchella, 2020 : 852). Contrairement à ce qui était le cas en latin classique et en latin tardif, la frontière entre les catégories du gérondif et du participe présent est donc compromise. Cependant, une « approche historique rétrospective » (Aspland, 1968 : 151) de la catégorisation admet deux exceptions.

En latin tardif, seul le gérondif peut être régi par une préposition. Ainsi, toutes les formes en *-ant* prépositionnelles en ancien français (par ex. *en fuiant* « en fuyant » (15)) peuvent être catégorisées comme des gérondifs (Anglade, 1958 : 217 ; Ménard, 1973 : 173-175 ; Harris, 1978 : 199 ; Arnavielle, 1984 : 38-39 ; Jensen, 1990 : 322 ; De Smet, 2014 : 39).

15) *Li leüns en fuiant / Sa trace vait cuvrant [...]*. (Ph. de Thaon, *Bestiaire*, v. 165-166)

Le lion couvre ses traces en fuyant.

En latin tardif, seul le participe présent s'accorde avec un nom en cas, en genre et en nombre. Par conséquent, toutes les formes en *-ant* en ancien français présentant une variante flexionnelle de la terminaison *-ant* (par ex. *ardanz* (16)) peuvent être classées comme des participes présents (cf. Bazin-Tacchella, 2020 : 852-853). Notons à ce titre qu'en ancien français, l'invariabilité du participe présent est toujours généralisante, de sorte que des formes accordées rappelant leur origine latine continuent à être relevées, surtout dans des fonctions adjectivales.

16) [...] *S'el vient par aventure / U fus ardanx serat [...]*. (Ph. de Thaon, *Bestiaire*, v. 1314-1315)

Si par hasard elle vient là où il y aura un feu brûlant [...].

En outre, certaines formes en *-ant* se laissent catégoriser sur la base de critères syntaxiques (cf. Arnavielle, 1984: 38). Dans le cadre d'une approche historique rétrospective, les formes ayant une fonction accessible au gérondif mais inaccessible au participe présent latins peuvent être analysées comme des gérondifs, et inversement. Par exemple, en latin tardif seul le participe présent peut figurer dans des attributs du sujet. Ainsi, toutes les formes en *-ant* utilisées dans ce type de constituants (par ex. *mordant* (17)) sont classables comme des participes présents.

17) [...] *se moz i trouvez ja mis qui samblent mordant* [...]. (J. de Meun, *Rose*, v. 15168-15169)

Si jamais vous trouvez des mots écrits ici qui semblent offensifs (litt. « mordant »).

Or, en latin tardif le gérondif et le participe présent partagent certains emplois, notamment leur emploi adverbial et l'emploi dans une construction progressive. Pour cette raison, les formes nues en ancien français qui ont la terminaison exacte *-ant* et qui apparaissent dans un adjectif (par ex. *plorant* (14)) ou une construction progressive (par ex. *cerchant*, « poursuivant » (18)) ne peuvent pas être classées comme des gérondifs ou des participes présents (cf. De Smet, 2014: 39).

18) *Forment alot Romeins cerchant* [...]. (Wace, *Brut*, v. 12833)

Il était en train de poursuivre les Romains vigoureusement.

Comme il n'y a pas de critères morphologiques et syntaxiques permettant de catégoriser toutes les formes en *-ant* en ancien français, la frontière entre les catégories du gérondif et du participe est – au moins partiellement – compromise. Confrontés à cette situation, les chercheurs traitent la distinction entre les deux catégories de deux manières opposées.

La majorité des auteurs soutiennent l'hypothèse qu'en ancien français, le gérondif et le participe présent existent toujours comme deux catégories de formes distinctes, tout comme en latin tardif (voir, entre autres, Gougenheim, 1929; Anglade, 1958: 215-217; Väänänen, 1963³: 140-141; Ménard, 1973: 169-175; Harris, 1978: 199-201; Arnavielle, 1984: 38; Jensen, 1990: 322-334)¹². Ils affirment que la

12 Bien qu'ils reconnaissent le gérondif et le participe présent comme deux catégories distinctes, la plupart de ces auteurs évitent parfois les étiquettes catégorielles « gérondif » et « participe présent » dans la description de formes spécifiques. Ils

fusion morphologique des deux formes les inscrit dans une relation homonymique. En revanche, quelques chercheurs argumentent que la fusion morphologique du gérondif et du participe présent les amène à fusionner également d'un point de vue catégoriel (Adams, 2003: 749; De Smet, 2014: 40). Cette fusion est censée aboutir à un blend catégoriel, décrit par De Smet (2014: 40) comme une «all-purpose invariable non-finite form in *-ant*» étant «in syntactic terms neither a real gerund nor a real participle»¹³.

La question de savoir si le gérondif et le participe présent survivent en ancien français comme deux catégories distinctes ou si, au contraire, ils se confondent dans un blend catégoriel ne devrait pas être abordée d'un point de vue purement théorique. En effet, elle a tout intérêt à être explorée dans une étude de corpus quantitative, en tout premier lieu pour mesurer le degré exact d'«indétermination catégorielle» (cf. Aarts, 2007: 4) de la forme en *-ant*. Une telle étude peut indiquer si cette indétermination catégorielle soulève un problème grammatical mineur ou majeur, c'est-à-dire si elle concerne un petit ou un grand nombre d'occurrences. À la lumière de ce résultat, les deux hypothèses sur la distinction catégorielle entre le gérondif et le participe présent peuvent

utilisent au contraire l'étiquette catégoriellement neutre «forme (verbale) en *-ant*» (par ex. Ménard, 1973: 169-175; Aspland, 1974; Harris, 1978: 200-201). Cette divergence entre la théorie et la pratique, c'est-à-dire entre le maintien de la distinction catégorielle théorique entre le gérondif et le participe présent, d'une part, et l'emploi pratique de l'étiquette morphologique «forme (verbale) en *ant*» au lieu des étiquettes catégorielles «gérondif» et «participe présent», de l'autre, met nettement le doigt sur le problème fondamental associé à cette première hypothèse, à savoir l'impression que la distinction catégorielle entre le gérondif et le participe présent en ancien français ne reflète pas une réalité linguistique.

- 13 La position de Buridant (2019: 461-469) n'est pas claire. Il sous-catégorise le gérondif sous le participe présent, mais il est incohérent par rapport à son emploi du terme de «gérondif». Il le prend – ou semble le prendre – tantôt comme une étiquette catégorielle, tantôt comme une étiquette fonctionnelle renvoyant à un sous-type de participe présent. Dans le premier cas, il adhère plutôt à la première hypothèse, parce qu'il reconnaît le gérondif comme une catégorie propre de formes verbales, avec cette particularité que cette catégorie se situe à un niveau d'abstraction inférieur à celui du participe présent, alors que la majorité des auteurs adhérant à la première hypothèse considèrent le gérondif comme une catégorie de formes verbales au même niveau d'abstraction que le participe présent. Si par contre il conçoit le terme «gérondif» comme une étiquette fonctionnelle, il adhère plutôt à la deuxième hypothèse, les formes concernées ayant le statut catégoriel de participes présents et une fonction gérondive.

être évaluées de façon appropriée. La première étude quantitative sur la forme en *-ant* à la lumière de son statut catégoriel est celle de Vangaever (2021). Le présent article va s'appuyer sur les résultats obtenus dans cette étude pour explorer la question posée ci-dessus.

Avant de présenter les résultats de l'étude empirique (§6), il importe d'exposer le corpus utilisé et les données analysées (§5).

5. Corpus et données

5.1. Corpus

Les plupart des données empiriques viennent du corpus numérique latino-français élaboré dans le cadre du projet ANR/DFG *PaLaFra*¹⁴. Ce projet est le premier projet international visant à explorer le « no man's land » (Herman, 2006: 184) linguistique et conceptuel entre le latin tardif et l'ancien français. Dans le cadre de ce projet a été compilé un vaste corpus de textes en latin tardif et en ancien français présentant un langage aussi représentatif que possible de la langue vernaculaire en Gaule durant l'Antiquité tardive et le Moyen Âge. Ce corpus est pionnier à cet égard et constitue ainsi une base empirique sans précédent pour aborder le sujet traité ici.

Deux corpus du projet *PaLaFra* ont été retenus. Le premier, PALAFRALAT-V2-0, regroupe 187 textes en latin tardif entre le ^ve et le ^xe siècles. Ces textes sont rédigés en prose et appartiennent aux domaines textuels historique, juridique et religieux. Les textes historiques sont surtout des lettres, mais ils comprennent aussi deux historiographies et deux chroniques. Les textes religieux sont tous des hagiographies. La plupart des textes juridiques sont des chartes, mais il y a aussi neuf formulaires et deux lois. Tous les textes de ce corpus sont inclus dans le corpus de cette étude, sauf les cinq qui suivent :

- Le quatrième livre et les continuations des *Chroniques* de Frédégaire, parce qu'ils sont inclus dans le corpus BL2LAT qui fait aussi partie du corpus de cette étude (cf. *infra*).
- La *Vita Sulpicii episcopi Biturigi B*, la *Vita Filiberti abbatis Gemeticensis et Heriensis B* et la *Vita Pardulfi abbatis Waractensis*

14 *PaLaFra* signifie « Passage du latin au français : constitution et analyse d'un corpus numérique latino-français » (voir ANR-14-FRAL-0006). Le corpus de ce projet est accessible sur le site de la *Base de français médiéval*.

2, parce qu'il s'agit de variantes philologiques de versions qui font bien partie du corpus (la version A pour les deux premiers textes et la version 1 pour le deuxième).

Le deuxième corpus, PALAFRAFRO-V2-2, comprend 44 textes composés entre le ix^e et le xiv^e siècles. La plupart sont rédigés soit en prose, soit en vers, mais un texte combine des passages en prose et en vers, à savoir *Aucassin et Nicolette*. Les textes appartiennent aux domaines textuels religieux, littéraire, didactique, juridique et historique. Les textes religieux sont majoritairement des hagiographies, mais ils comprennent également deux sermons, deux miracles, deux psautiers, un drame, un commentaire, une lettre et une historiographie. Les textes littéraires contiennent quatre romans, trois épopées et un roman bref. Parmi les textes didactiques, on retrouve deux dialogues, deux lapidaires, un roman, un bestiaire et un comput. Les textes juridiques, quant à eux, incluent deux chartes, un serment et un traité, alors que les textes historiques comprennent deux chroniques et une historiographie. Le corpus de cette étude contient tous les textes de ce corpus, sauf ceux traduits du latin tardif et ceux qui sont rédigés après le xiii^e siècle.

À ces deux corpus tirés du projet *PaLaFra* ont été rajoutés deux autres corpus :

- Un deuxième corpus de latin tardif, nommé BL2LAT¹⁵, qui contient 30 textes composés entre le iv^e et le xii^e siècles, en prose et appartenant au domaine textuel religieux, à l'exception des *Chroniques* de Frédégaire, qui relève du domaine historique. La grande majorité des textes religieux sont des hagiographies, mais il y a aussi deux dialogues, un itinéraire et une lettre. Le texte de Frédégaire est une chronique. Tous les textes de ce corpus ont été retenus, sauf la *Vita Petri Venerabilis*, qui est composé au xii^e siècle et donc en latin médiéval.
- Un corpus de latin classique, comprenant tous les textes césariens et cicéroniens inclus dans la base de données du LASLA et examinées dans Vangaever (2018), une étude quantitative pilote de la syntaxe externe du gérondif et du participe présent. Le nombre de ces textes est de 88. Soulignons que la langue utilisée dans ces textes reflète un usage standard de la langue, alors que les textes des corpus de latin

15 Ce corpus est également accessible sur le site web de la *Base de français médiéval*.

tardif et d'ancien français reflètent prioritairement un usage moins standard de la langue. Comme cette différence peut avoir un impact sur les résultats, il importe d'en tenir compte dans leur évaluation. Bien que cette différence soit regrettable, l'étude de Vangaever des deux formes en latin classique est la première à examiner leur syntaxe externe d'un point de vue quantitatif. De cette manière, il est au moins possible de comparer les deux périodes sur la base de données empiriques traitées quantitativement.

Au total, mon corpus comprend un corpus de latin classique (625 034 mots), un corpus de latin tardif (425 903 mots) et un corpus d'ancien français (843 838 mots).

5.2. Données

Les données de cette étude comprennent tous les gérondifs et tous les participes présents utilisés dans les corpus latins et toutes les formes en *-ant* figurant dans le corpus d'ancien français. Pour le latin classique, il s'agit de 1 270 gérondifs et de 1 786 participes présents. Pour le latin tardif, ces chiffres s'élèvent à respectivement 1 308 et 8 785. Le nombre de formes en *-ant* en ancien français est de 2 153.

6. Étude empirique

6.1. L'évolution du gérondif et du participe présent en latin tardif

Afin de déterminer dans quelle mesure, en latin tardif, le gérondif se spécialise dans la syntaxe de l'adverbe et le participe présent dans celle de l'adjectif, j'examinerai la fréquence du gérondif adverbial et du participe présent adjectival dans les corpus de latin classique et de latin tardif. Dans le corpus de latin tardif, une comparaison sera également faite entre le latin impérial (IV^e-V^e s.), le latin mérovingien (VI^e-VII^e s.) et le latin médiéval précoce (VIII^e-X^e s.), suivant la périodisation de Banniard (2018: 29). Pour chacune de ces périodes, la fréquence des gérondifs adverbiaux et des participes présents adjectivaux sera explorée sur la base de leur proportion par rapport au nombre total de gérondifs ou participes présents par période, car seule cette mesure de fréquence permet de détecter des changements dans les conditions d'emploi du gérondif et du participe présent suggérant respectivement un processus de verbalisation et de participialisation.

Les données de mon corpus confirment l'hypothèse d'une converbation du gérondif en latin, au moins entre le latin classique et le latin tardif (cf. fig. 1). En effet, là où le gérondif a le plus souvent une fonction nominale en latin classique, il a une fonction adverbiale dans la majorité des cas en latin tardif.

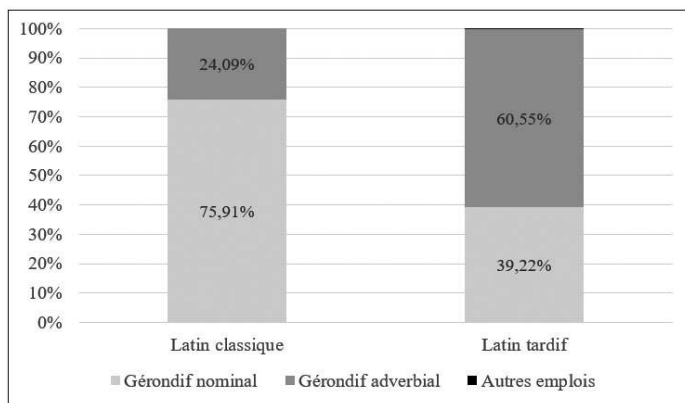


Fig. 1 : L'emploi du gérondif en latin classique et en latin tardif.

À l'intérieur de la période tardive, l'emploi du gérondif reste relativement stable (cf. fig. 2). La période charnière dans le processus de converbation du gérondif semble donc être celle entre le latin classique et le latin tardif plutôt que celle du latin tardif, donc la période entre le latin impérial et le latin médiéval précoce.

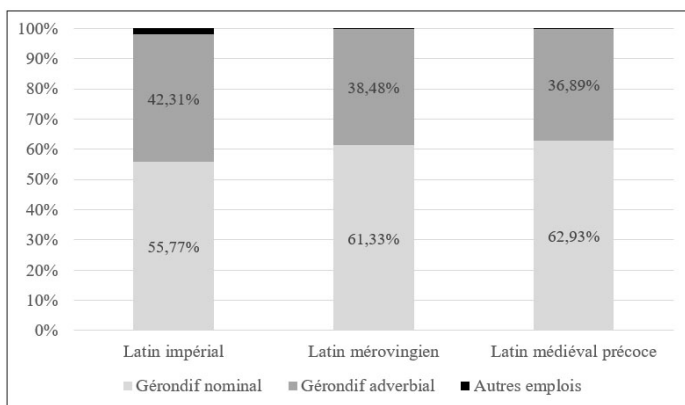


Fig. 2 : L'emploi du gérondif en latin tardif.

Quant au participe présent, les résultats sont opposés à ceux attendus dans le cadre de l'hypothèse standard. En effet, entre le latin classique et le latin tardif, le participe présent adjectival baisse en fréquence au lieu de monter (cf. fig. 3). Il semble donc subir un processus de converbalisation au lieu d'un processus de participialisation.

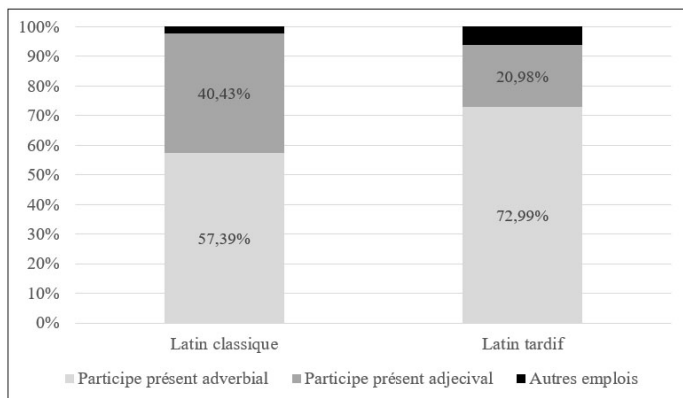


Fig. 3 : L'emploi du participe présent en latin classique et en latin tardif.

À l'intérieur de la période tardive, l'emploi adjectival du participe présent augmente, mais cette montée est trop modeste pour révéler un processus de participialisation, surtout à la lumière de la petite fréquence de participes adjectivaux par rapport aux formes adverbiales (cf. fig. 4).

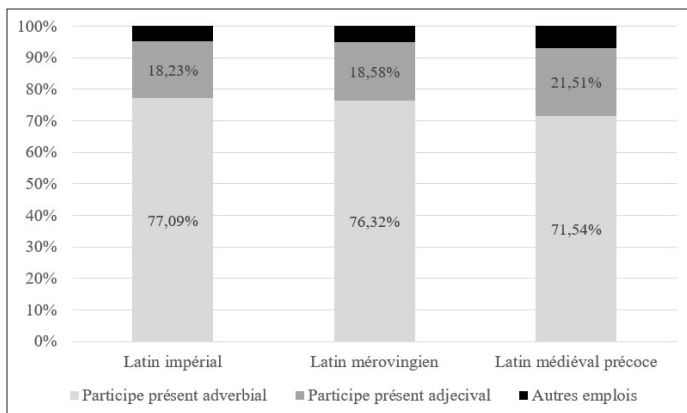


Fig. 4 : L'emploi du participe présent en latin tardif.

L'hypothèse standard prédit que le gérondif converbalise de deux manières: (i) d'une manière indirecte, dans le sens où le gérondif est progressivement remplacé par l'infinitif dans des fonctions nominales, ce qui pousse le gérondif à se spécialiser dans la syntaxe de l'adverbe; et (ii) d'une manière directe, dans le sens où le gérondif se substitue graduellement au participe présent dans des adjoints, si bien qu'il se spécialise « activement » dans la syntaxe de l'adverbe. Le participe présent, quant à lui, est supposé se spécialiser seulement de façon indirecte: il est remplacé progressivement par le gérondif dans ses fonctions adverbiales et ne garde ainsi que ses fonctions adjectivales.

Or, mes données ne démontrent pas de processus de participialisation pour le participe présent, ni entre le latin classique et le latin tardif, ni à l'intérieur de la période tardive. Autrement dit, en emploi adverbial le participe présent n'est pas graduellement remplacé par le gérondif. Comment expliquer alors le processus de converbalisation du gérondif entre le latin classique et le latin tardif?

Le tableau 2 montre que la fréquence absolue (mais normalisée) du gérondif adverbial monte entre le latin classique et le latin tardif, mais pas beaucoup plus que celle du gérondif en général.

Période	#gérondifs (par 10 000 mots)	#gérondifs adverbiaux (par 10 000 mots)
Latin classique	20,32	4,90
Latin tardif	30,71	18,60

Tableau 2 : La fréquence absolue du gérondif adverbial en latin classique et en latin tardif

En d'autres mots, la converbalisation du gérondif ne vient pas – ou seulement en petite partie – d'une montée en fréquence de gérondifs adverbiaux par rapport à une relative stabilité ou baisse en fréquence de gérondifs nominaux. Ainsi, le seul facteur pouvant être en jeu dans le processus de converbalisation du gérondif est le remplacement progressif du gérondif par l'infinitif dans des fonctions nominales. Le tableau 3 présente des données qui confirment cette hypothèse:

Période	#gérondifs (par 10 000 mots)	#gérondifs nominaux (par 10 000 mots)
Latin classique	20,32	15,42
Latin tardif	30,71	12,04

Tableau 3 : La fréquence absolue du gérondif et du gérondif adverbial en latin classique et en latin tardif

Là où la fréquence du gérondif monte entre le latin classique et le latin tardif, celle du gérondif nominal baisse. Cette baisse est modeste en soi-même, mais pas en contraste avec la montée de fréquence du gérondif en général. Il s'avère donc que le gérondif converbalise surtout de façon indirecte, à savoir en perdant progressivement sa capacité de remplir une fonction nominale au profit de l'infinitif, mais en maintenant sa capacité d'exercer une fonction adverbiale.

Malgré ce processus de converbalisation entre le latin classique et le latin tardif, en latin tardif la proportion des gérondifs adverbiaux ne dépasse pas les 61 %. Ainsi, il existe un grand écart entre l'emploi du gérondif en latin tardif et dans les langues romanes. Le même bilan vaut pour le participe présent, mais dans des proportions bien plus grandes : alors qu'en latin tardif, le participe présent a un emploi adverbial dans plus 70 % des cas, dans les langues romanes cet emploi ne lui est plus accessible. Se pose donc la question de savoir pourquoi l'écart entre le latin tardif et l'ancien français est tellement grand.

La réponse la plus plausible est liée aux limites des données empiriques. Bien que mon corpus soit vaste et diversifié, surtout en comparaison avec les corpus existants, il est bien connu que, d'un point de vue socio-linguistique, il existe un écart considérable entre la langue écrite et la langue parlée (cf. Herman, 2006 : 186). Il est fort probable que les textes de mon corpus ne reflètent pas fidèlement les changements en cours dans la langue parlée. Des preuves à l'appui de cette hypothèse proviennent des langues romanes. Dans la plupart de ces langues, le gérondif a toujours une fonction adverbiale ou une fonction qui en est dérivée, comme la fonction dans une construction progressive, tandis que le participe présent a toujours une fonction adjectivale, même si dans certaines langues cette forme n'est pas pleinement productive (voir par ex. Rigau, 2000 : 352 pour l'espagnol, où le participe présent adnominal ne peut être construit que sur des verbes transitifs et intransitifs du type inaccusatif ; cf. aussi les différents chapitres dans Ledgeway & Maiden, 2016). Comme les langues romanes émergent de variétés substandard parlées du latin tardif, il est probable que dans les langues vernaculaires parlées, le gérondif ait effectivement remplacé le participe présent dans des configurations adverbiales, menant à la spécialisation du gérondif dans la syntaxe de l'adverbe et du participe présent dans celle de l'adjectif. Car sans ce remplacement, le système des formes verbales non finies dans les langues romanes n'aurait pas été organisé de façon

aussi étroite, contenant une forme proprement nominale du verbe, à savoir l'infinitif, une forme proprement adverbiale du verbe, à savoir le gérondif, et une forme proprement adjectivale du verbe, à savoir le participe (présent et passé). Or, comme il manque tout enregistrement des langues vernaculaires parlées à cette époque, il n'existe pas de base empirique permettant de trancher cette question de façon définitive. Telle est malheureusement l'indétermination à accepter par de nombreux diachroniciens.

6.2. La forme en *-ant* en ancien français

Toutefois, l'évolution vers une spécialisation et une différenciation morphosyntaxique du gérondif et du participe présent peut être supposée avec un haut degré de probabilité pour la transition du latin tardif aux langues romanes comme l'italien et l'espagnol, où le gérondif et le participe présent survivent comme deux types de formes morphologiquement distinctes. En effet, dans ces langues, l'emploi attesté du gérondif et du participe présent montre le résultat de l'évolution qui doit s'être produite dans les langues vernaculaires, même si elle est à peine corroborée par les données textuelles qui nous sont parvenues. En revanche, cette hypothèse est fragile pour le passage du latin tardif à l'ancien français, parce que le gérondif et le participe présent fusionnent morphologiquement en la forme en *-ant*. Suite à cette fusion morphologique, il est impossible d'évaluer avec certitude l'issue de la compétition fonctionnelle entre le gérondif et le participe présent hérité du latin tardif, contrairement à ce qui est le cas pour les autres langues romanes. L'on pourrait soutenir que les changements qui se produisent entre le latin tardif et les autres langues romanes sont en réalité panromans, et qu'ils doivent ainsi être supposés aussi pour l'ancien français. Dans une vision panromane, l'évolution du gérondif et du participe présent vers une spécialisation et une différenciation morphosyntaxique peut être analysée de trois façons :

- Il pourrait s'agir d'une évolution se produisant dans toutes les variétés substandard du latin tardif servant de base aux langues romanes. L'évolution du gérondif et du participe présent s'achève ici dans la variété mère des différentes langues romanes, et est donc naturellement panromane.

- Le passage à la spécialisation morphosyntaxique et à la différenciation pourrait aussi avoir lieu lors du passage du latin tardif aux différentes langues romanes. Le caractère panroman de l'évolution nécessite ici que le gérondif et le participe présent évoluent de la même façon non seulement dans diverses régions géographiques, mais aussi pendant plus ou moins la même période.
- La troisième option combine les deux premières: l'évolution pourrait commencer dans les variétés substandard du latin tardif servant de base aux différentes langues romanes, mais s'achever seulement dans le passage du latin tardif aux langues romanes.

En vue de la documentation disponible, il est impossible d'établir empiriquement si l'évolution du gérondif et du participe présent a lieu principalement durant la période du latin tardif ou dans le passage aux langues romanes. Ainsi, les deux premiers scénarios ne peuvent pas être assumés avec certitude. Le troisième scénario est sans aucun doute le plus convaincant, notamment parce que le résultat de l'évolution n'est pas identique dans toutes les variétés romanes. Mais toujours est-il qu'il reste impossible de montrer empiriquement si l'évolution se produit principalement dans la période du latin tardif ou dans la transition entre le latin tardif et les langues romanes. L'hypothèse d'une évolution panromane à supposer également pour l'ancien français n'est donc pas sans problèmes.

En outre, l'hypothèse panromane soulève un important problème théorique, dans le sens où elle viole le particularisme catégoriel. En effet, même si l'évolution vers une différenciation morphosyntaxique du gérondif et du participe présent dans la transition du latin tardif à l'ancien français est la même que dans celle du passage du latin tardif aux autres langues romanes, elle est compromise en ancien français en raison de la fusion morphologique des deux formes. La meilleure façon de définir les catégories linguistiques étant une combinaison de critères morphologiques et syntaxiques (cf. Trask, 1999: 281; Aarts, 2007: 2; Pullum, 2009: 257), cette fusion morphologique nécessite une révision des critères d'appartenance aux deux catégories concernées. Cette révision même sépare l'ancien français des autres langues romanes, si bien que l'évolution du gérondif et du participe présent esquissée sur la base de langues comme l'espagnol et l'italien ne peut pas être assumée comme telle pour l'ancien français.

Il s'impose donc une analyse propre au passage du latin au français. Pour cette analyse, j'adopterai une « approche historique rétrospective » de la catégorisation (Aspland, 1968: 151). Je mesurerai la proportion des formes en *-ant* qui sont catégorisables comme des gérondifs ou des participes présents sur la base de critères valables en latin tardif, ainsi que la proportion des formes qui ne sont pas catégorisables sur la base de ces critères. Ces proportions donneront le degré d'« indétermination catégorielle » de la forme en *-ant*, à la lumière duquel j'évaluerai les deux hypothèses opposées sur la distinction catégorielle du gérondif et du participe présent en ancien français (cf. § 2).

Comme mentionné dans § 4.3, deux groupes de formes en *-ant* peuvent être catégorisés sur la base de critères morphologiques valables en latin tardif et un groupe sur la base de critères syntaxiques :

- Toutes les formes prépositionnelles peuvent être analysées comme des gérondifs, car en latin tardif, seul le gérondif admet une préposition (cf. (15)).
- Toutes les formes ayant une variante flexionnelle de la terminaison *-ant* sont classables comme des participes présents, car en latin tardif, seul le participe présent s'accorde avec un nom (cf. (16)).
- Toutes les formes ayant une fonction syntaxique accessible au participe présent, mais inaccessible au gérondif en latin tardif, peuvent être catégorisées comme des participes présents, et inversement (cf. (17)).

Dans mon corpus, la combinaison de ces trois critères permet de déterminer la catégorie de 63 % de toutes les formes verbales en *-ant*, parmi lesquelles 54 % instancient des participes présents et 9 % des gérondifs. Les formes du premier type sont bonnes pour 9 % de ce total, celles des deux derniers types pour respectivement 6 % et 48 %.

Or, cette approche historique rétrospective requiert que le gérondif et le participe présent n'empiètent pas sur la morphologie et sur la distribution l'un de l'autre, ni dans la transition du latin tardif à l'ancien français, ni durant la période de l'ancien français. Pourtant, un tel empiètement ne peut pas être exclu d'un point de vue théorique. De plus, des preuves empiriques démontrent qu'un tel empiètement a bien lieu (cf. De Smet, 2014: 40). Témoin des formes comme *enhortanz*, « encourageant » (19) : d'une part, elle est régie par la préposition *por* et semble à ce titre être un gérondif, mais d'autre part, elle s'accorde avec

le SN *li apostoiles*, propriété pointant vers un statut comme participe présent.

- 19) [...] *por les clers enhortanz li apostoiles i donat consentement.*
(*Dial. Greg.* 4)

L'apôtre y consentit afin d'encourager les clercs.

Cette forme ainsi que les formes similaires doivent-elles être considérées comme des gérondifs accordés ou comme des participes présents prépositionnels (cf. De Smet, 2014: 40)? Indiquent-elles donc que le gérondif empiète sur la morphologie du participe présent ou que le participe présent empiète sur la morphologie du gérondif? L'attestation de tels empiètements suggère que les trois critères utilisés pour catégoriser les formes en *-ant* ne sont pas pleinement fiables. Aussi les formes en *-ant* catégorisées ci-dessous ne sont-elles pas malgré tout incatégorisables, tout comme les instances qui ne permettent aucune catégorisation non ambiguë (par ex. (14))?

La fusion morphologique du gérondif et du participe présent dans la transition du latin au français et l'absence de critères morphologiques et syntaxiques pleinement fiables pour établir leur distinction catégorielle soulèvent la question fondamentale de savoir si le gérondif et le participe présent survivent en ancien français comme deux catégories distinctes ou si, au contraire, ils fusionnent dans une seule et même catégorie (Ménard, 1973: 169; Adams, 2003: 749; De Smet, 2014: 39-40; Bazin-Tacchella, 2020: 852). Cette question peut maintenant être évaluée au mieux, sur la base de la discussion précédente et des résultats obtenus dans la partie empirique.

La plupart des auteurs affirment que le gérondif et le participe présent existent en ancien français toujours comme deux catégories distinctes, tout comme en latin tardif (cf. Gougenheim, 1929; Anglade, 1958: 215-217; Väänänen, 1963³: 140-141; Ménard, 1973: 169-175; Harris, 1978: 199-201; Arnavielle, 1984: 38; Jensen, 1990: 322-334). Puisque leur distinction catégorielle est censée être préservée, le défi principal de cette hypothèse est de mettre en place les critères catégoriels permettant de tracer une limite nette entre les catégories concernées. Or, nous venons de voir que de tels critères font précisément défaut. La distinction entre les deux catégories n'est donc pas nette, ce qui nous amène à la deuxième hypothèse, celle du *blend* catégoriel.

Certains auteurs soutiennent l'hypothèse que la fusion morphologique du gérondif et du participe présent en ancien français entraîne la fusion de ces formes aussi sur le plan catégoriel. Adams (2003 : 749) parle d'une « conflation of the two categories », et De Smet (2014 : 40) décrit le blend catégoriel qui en résulte comme une « all-purpose invariable non-finite form in *-ant* » étant « in syntactic terms neither a real gerund nor a real participle ». Cette hypothèse du brouillage catégoriel a des implications considérables pour la description grammaticale de ces formes en ancien français. En effet, elle implique que le gérondif et le participe présent cessent d'exister comme deux catégories linguistiques distinctes, si bien que les étiquettes « gérondif » et « participe présent » ne peuvent plus être utilisées pour décrire les formes héritées du latin tardif. Abandonner des étiquettes catégorielles qui sont tellement bien ancrées dans la tradition grammaticale du français n'est certes pas évident, mais c'est la seule manière de rendre compte – au moins de façon convaincante – de l'impact sur la distinction catégorielle entre le gérondif et le participe présent de leur fusion morphologique et de leur chevauchement fonctionnel, tant au vu des données empiriques que dans une perspective purement théorique. Cette hypothèse est en outre conforme à la conception particulariste des catégories linguistiques : elle distingue l'ancien français des autres langues romanes, où le gérondif et le participe présent ne fusionnent pas morphologiquement et sont donc dispensés de ce brouillage catégoriel.

La question qui reste est de savoir comment dénommer cette nouvelle catégorie et les formes qui y sont associées. Différentes étiquettes sont possibles, dont le terme formel « forme en *-ant* » et le blend terminologique *parondif*. En raison du caractère néologique de ce dernier qui risque de ne pas se répandre avec succès dans la communauté linguistique, l'étiquette formelle « forme en *-ant* » est sans aucun doute l'option la plus appropriée¹⁶. Ce terme est d'ailleurs parallèle au terme *-ing form* utilisé par de nombreux auteurs pour les formes équivalentes en anglais.

16 Pour une discussion plus détaillée des étiquettes possibles, voir Vangaeveer (2021 : 205-207 et 538-541).

Conclusions

Dans cette étude, j'ai examiné empiriquement l'évolution du gérondif et du participe présent en latin tardif, ainsi que l'impact de leur fusion morphologique en ancien français sur leur distinction catégorielle. Mes résultats confirment l'hypothèse standard de l'évolution des deux formes en latin tardif, mais seulement en partie : ils soutiennent la converbaleisation du gérondif et donc sa spécialisation dans la syntaxe de l'adverbe, mais pas la participialisation du participe présent et donc sa spécialisation dans la syntaxe de l'adjectif. Comme le gérondif, le participe présent a le plus souvent une fonction adverbiale, si bien qu'il est plus étroitement associé au concept du verbe qu'à celui de participe. Il s'avère en outre que le facteur dominant dans la converbaleisation du gérondif n'est pas le remplacement du participe présent par le gérondif dans des fonctions adverbiales, mais le remplacement du gérondif par l'infinitif dans des fonctions nominales. Ainsi, la converbaleisation du gérondif est un processus indirect plutôt que direct.

À cause de leur chevauchement fonctionnel en latin tardif, la fusion morphologique du gérondif et du participe présent en ancien français soulève un problème conséquent pour leur distinction catégorielle. En effet, une proportion considérable de toutes les formes verbales en *-ant* sont catégoriellement indéterminées, c'est-à-dire non catégorisables comme gérondifs ou participes présents avec certitude. Les critères pouvant être utilisés pour catégoriser les autres formes ne s'avèrent pas en outre pleinement fiables. Aussi le degré d'indétermination catégorielle de la forme en *-ant* se montre-t-il plus élevé encore. Ce résultat conduit à la conclusion que la fusion morphologique du gérondif et du participe présent en ancien français entraîne aussi leur fusion au niveau catégoriel. Contrairement aux autres langues romanes, l'ancien français n'a donc plus de gérondif ni de participe présent, mais dispose au contraire d'un blend catégoriel. L'étiquette proposée pour ce blend est celle de « forme en *-ant* ».

Bibliographie

- AALTO P. (1949), *Untersuchungen über das lateinische Gerundium und Gerundivum*, Helsinki, Suomalainen Tiedeakatemia.
- AARTS B. (2007), *Syntactic Gradience: The Nature of Grammatical Indeterminacy*, Oxford, Oxford University Press.
- AARTS B., DENISON D., KEIZER E. & POPOVA G. (2004), Introduction: The Nature of Grammatical Categories and Their Representation, in Aarts B., Denison D., Keizer E. & Popova G. (éds), *Fuzzy Grammar*, Oxford, Oxford University Press, 1-28.
- ADAMS J.N. (2013), *Social Variation and the Latin Language*, Cambridge, Cambridge University Press.
- AIKHENVALD A. (2004), The Adjective Class in Tariana, in Dixon R. & Aikhenvald A. (eds.), *Adjective Classes: A Cross-Linguistic Typology*, Oxford, Oxford University Press, 97-124.
- ANGLADE J. (1958), *Grammaire élémentaire de l'ancien français*, Paris, Librairie Armand Colin.
- ARNAVIELLE T. (1984), Recherches sur les formes en -ANT des origines du français au début du XVII^e siècle, *L'information grammaticale* 23, 38-40.
- ASPLAND C. (1968), The So-Called Absolute Construction in Old French: Types – *Voiant toz, Oiant toz*, *Journal of the Australasian Universities Language and Literature Association: A Journal of Literary Criticism, Philology & Linguistics* 30, 151-168.
- ASPLAND C. (1974), La proposition participe (*mes anemis voi ici aproichans*) et la proposition gérondif (*jo vei paens venant*) dans la poésie française du douzième siècle, *Studia Neophilologica* 46: 1, 15-31.
- AUWERA VAN DER J. & SAHOO K. (2015), On Comparative Concepts and Descriptive Categories, such as They Are, *Acta Linguistica Hafniensia* 47: 2, 136-173.
- BAKER M. (2003), *Lexical Categories: Verbs, Nouns, and Adjectives*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BANNIARD M. (2018), Comment le latin parlé classique est devenu le français parlé archaïque, in Carlier A. & Guillot-Barbance C. (éds), *Latin tardif, français ancien: continuités et ruptures*, Berlin, Mouton De Gruyter, 21-34.
- BAUER B. (1993), The Coalescence of the Participle and the Gerund/Gerundive: An Integrated Change, in Aertsen H. & Jeffers R. (eds.), *Historical Linguistics 1989*, Amsterdam, John Benjamins, 59-73.

- BAUER B. (2005), Innovation in Old French Syntax and its Latin Origins, in Kiss S., Mondin L. & Giampaolo S (éds), *Latin et langues romanes. Études de linguistique offertes József Herman à l'occasion de son 80^e anniversaire*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 507-521.
- BAZIN-TACCHELLA S. (2020), Chapitre 31. Catégories variables: le verbe, in Marchello-Nizia C., Combettes B., Prévost S. & Scheer T. (éds), *Grande Grammaire Historique du Français (GGHF)*, Berlin, Mouton De Gruyter, 745-855.
- BOAZ F. (1911), *Introduction. Handbook of American Indian languages*, Washington DC, Government Printing Office.
- BROWN K. & MILLER J. (1999), Introduction, in Brown K. & Miller J. (eds.), *Concise Encyclopedia of Grammatical Categories*, Amsterdam, Elsevier, xiii-xxii.
- BUßMANN H. (1990), *Lexikon der Sprachwissenschaft*, 2^e édition revue, Stuttgart, Alfred Kröner Verlag.
- BURIDANT C. (2019), *Grammaire du français médiéval (XI^e-XIV^e siècles)*, Strasbourg, Éditions de Linguistique et de Philologie (ELiPhi).
- BYBEE J. & DAHL Ö. (1989), The Creation of Tense and Aspect Systems in the Languages of the World, *Studies in Language* 13: 1, 51-103.
- BYBEE J. & HOPPER P. (2001), Introduction, in Bybee J. & Hopper P. (eds.), *Frequency and the Emergence of Linguistic Structure*, Amsterdam, John Benjamins, 1-24.
- CARLIER A. & COMBETTES B. (2015), Typologie et catégorisation morphosyntaxique: du latin au français moderne, *Langue française* 187: 3, 15-58.
- CHOMSKY N. (1965), *Aspects of the Theory of Syntax*, Cambridge (MA), MIT Press.
- COMRIE B. (1976), *Aspect: An Introduction to the Study of Verbal Aspects and Related Problems*, Cambridge, Cambridge University Press.
- COMRIE B. (1985), *Tense*, Cambridge, Cambridge University Press.
- CONRAD R. (éd.) (1988), *Lexikon sprachwissenschaftlicher Termini*, Leipzig, VEB Bibliographisches Institut.
- CORBETT G. (2000), *Number*, Cambridge, Cambridge University Press.
- CORBETT G. (2001), Number, in Haspelmath M., König E., Oesterreicher W. & Raible W. (eds.), *Language Typology and*

- Language Universals. An International Handbook*, vol. 1, Berlin, Mouton De Gruyter, 816-831.
- CROFT W. (2001), *Radical Construction Grammar: Syntactic Theory in Typological Perspective*, Oxford, Oxford University Press.
- CROFT W. (2000), Parts of Speech as Language Universals and as Language-Particular Categories, in Vogel P. & Comrie B. (eds.), *Approaches to the Typology of Word Classes*, Berlin, Mouton De Gruyter, 65-102.
- CRISTOFARO S. (2009), Grammatical Categories and Relations: Universality vs. Language-Specificity and Construction-Specificity, *Language and Linguistics Compass* 3, 441-479.
- CRYSTAL D. (1980), *A First Dictionary of Linguistics and Phonetics*, London, Andre Deutsch.
- DE SMET H. (2014), Does Innovation Need Reanalysis?, in Coussé E. & von Mengden F. (eds.), *Usage-Based Approaches to Language Change*, Amsterdam, John Benjamins, 23-48.
- DIXON R. (2010), *Basic Linguistic Theory*, Oxford, Oxford University Press.
- DIXON R. (2004), Adjective Classes in Typological Perspective, in Dixon R. & Aikhenvald A. (eds.), *Adjective Classes: A Cross-Linguistic Typology*, Oxford, Oxford University Press, 30-84.
- DRYER M. (1997), Are Grammatical Relations Universal?, in Bybee J., Haiman J. & Thompson S. (eds.), *Essays on Language Function and Language Type*, Amsterdam, John Benjamins, 115-143.
- ELCOCK W. D. (1960), *The Romance Languages*, London, Faber and Faber.
- ERNOUT A. & THOMAS F. (1951), *Syntaxe latine*, Paris, Klincksieck.
- FANEGO T. (2004), On Reanalysis and Actualisation in Syntactic Change, *Diachronica* 21, 5-55.
- FONTEYN L. (2019), *Categoriality in Language Change: The Case of the English Gerund*, Oxford, Oxford University Press.
- GALDI, G. & VANGAEVER J. (2018), On the Use of the Ablative of the Gerund and of the Nominative of the Present Participle in Latin Technical Literature, in van Gils L., Kroon C. & Risselada R. (eds.), *Lemmata linguistica latina*, Vol. 2: *Clause and Discourse*, Berlin, Mouton De Gruyter, 96-115.
- GOUGENHEIM G. (1929), *Etude sur les périphrases verbales de la langue française*, Paris, Les Belles-Lettres.
- GUIRAUD P. (1963), *L'ancien français*, Paris, Presses Universitaires de France.

- HARRIS M. (1978), *The Evolution of French Syntax: A Comparative Approach*, London, Longman.
- HASPELMATH M. (1995), The Converb as a Cross-Linguistically Valid Category, in Haspelmath M. & König E. (eds.), *Converbs in Cross-Linguistic Perspective: Structure and Meaning of Adverbial Verb Forms – Adverbial Participles, Gerunds*, Berlin, Mouton De Gruyter, 1-56.
- HASPELMATH M. (2003), The Geometry of Grammatical Meaning: Semantic Maps and Cross-Linguistic Comparison, in Tomasello M. (éd.), *The New Psychology of Language*, New York, Erlbaum, 211-243.
- HASPELMATH M. (2007), Pre-Established Categories Don't Exist: Consequences for Language Description and Typology, *Linguistic Typology* 11, 119-139.
- HASPELMATH M. (2010). Comparative Concepts and Descriptive Categories in Crosslinguistic Studies, *Language* 86: 3, 663-687.
- HASPELMATH M. (2012), Escaping Ethnocentrism in the Study of Word-Class Universals, *Theoretical Linguistics* 38: 1-2, 91-102.
- HERMAN J. (2000), *Vulgar Latin* (traduit par Wright R.), Pennsylvania, The Pennsylvania State University Press.
- HJELMSLEV L. (1963), *Prolegomena to a Theory of Language*, Madison, University of Wisconsin Press.
- HOFMANN J. B. & Szantyr A. (1965), *Lateinische Syntax und Stilistik*, München, Beck.
- HOPPER P. (1987), Emergent Grammar, *Berkeley Linguistics Society* 13, 139-157.
- JENSEN F. (1990), *Old French and Comparative Gallo-Romance Syntax*, Tübingen, Niemeyer Verlag.
- JOOS M. (1957), *Readings in Linguistics: The Development of Descriptive Linguistics since 1925*, New York, American Council of Learned Societies.
- KOPTJEVSKAJA-TAMM M. (1999), Finiteness, in Brown K. & Miller J. (eds.), *Concise Encyclopedia of Grammatical Categories*, Amsterdam, Elsevier, 146-149.
- KRANICH S. (2007), Some Problems Connected with the Analysis of Gerunds with Direct Object in Middle English, in Rudolf W., Honegger T. & Johnston A. J. (eds.), *Clerks, Wives, and Historians: Essays on Medieval Language and Literature*, Bern, Peter Lang, 213-233.
- KROEGER P. (1993), *Phrase Structure and Grammatical Relations in Tagalog*, Stanford (CA), CSLI Publications.

- KÜHNER R. & STEGMANN C. ([1914^s] 1976), *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache*, Hannover, Hahn.
- LABOV W. (1994), *Principles of Linguistic Change. Volume 1: Internal factors*, Oxford, Blackwell.
- LAUGHTON E. (1964), *The Participle in Cicero*, Oxford, Oxford University Press.
- LAZARD G. (2006), *La quête des invariants interlangues: La linguistique est-elle une science?*, Paris, Champion.
- LEDGEWAY A. & MAIDEN M. (eds.) (2016), *The Oxford Guide to the Romance Languages*, Oxford, Oxford University Press.
- LEHMANN C. (2018), Linguistic Concepts and Categories in Language Description and Comparison, in Chini M. & Cuzzolin P. (eds.), *Typology, Acquisition, Grammaticalisation studies*, Milan, FrancoAngeli, 27-50.
- LIEB H.-H. (2018), Describing Linguistic Objects in a Realist Way, in Behme C. & Neef M. (eds.), *Essays on Linguistic Realism*, Amsterdam, John Benjamins, 79-138.
- LYER S. (1932), Le gérondif en *-ndo* et le participe présent latin, *Revue des études latines* 10, 222-232 & 382-399.
- MALING J. (2001), Dative: The Heterogeneity of the Mapping among Morphological Case, Grammatical Functions, and Thematic Roles, *Lingua* 111, 419-464.
- MARCHESE L. (1986), *Tense/Aspect and the Development of Auxiliaries in Kru Languages*, Arlington, The Summer Institute of Linguistics.
- MAROUZEAU J. (1910), *L'emploi du participe présent latin à l'époque républicaine*, Paris, Champion.
- MEISER G. (1998² [2006]), *Historische Laut- und Formenlehre der lateinischen Sprache*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft.
- MENARD P. (1973), *Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux, SOBODI.
- MENGE H., BURKARD T., SCHAUER M. & MAIER F. (2000), *Lehrbuch der Lateinischen Syntax und Semantik*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft.
- MORAVCSIK E. (2016), On Linguistic Categories, *Linguistic Typology* 20, 417-426.
- NEDJALKOV V. P. (1995), Some Typological Parameters of Converbs, in Haspelmath M. & König E. (eds.), *Converbs in Cross-Linguistic Perspective: Structure and Meaning of Adverbial Verb Forms – Adverbial Participles, Gerunds*, Berlin, Mouton De Gruyter, 97-136.

- NEDJALKOV I. V. (1998), Converbs in the Languages of Europe, in van der Auwera J. & Ó Baoill D. P. (eds.), *Adverbial Constructions in the Languages of Europe*, Berlin, Mouton De Gruyter, 421-455.
- NEWMYER F. (2007), Linguistic Typology Requires Crosslinguistic Formal Categories, *Linguistic Typology* 11, 133-157.
- NIKOLAEVA I. (2010), Finiteness in Typology, *Language and Linguistics Compass* 3:1, 1176-1189.
- NIKOLAEVA I. (2007), Introduction, in Nikolaeva I. (éd.), *Finiteness*, Oxford, Oxford University Press, 1-19.
- PALMER L. R. (1964), *The Latin Language*, London, Faber and Faber.
- PARK I. (1992), Constituency Problems in the Auxiliary Verb Construction in Burmese, manuscript, University of Oregon, Eugene.
- PAYNE T. (1997), *Describing Morphosyntax: A Guide for Field Linguists*, Cambridge, Cambridge University Press.
- PINKSTER H. (2015), *Oxford Latin Syntax*, vol. 1: *The Simple Clause*, Oxford, Oxford University Press.
- PINKSTER H. (2021), *Oxford Latin Syntax*, vol. 2: *Complex Sentences and Discourse Phenomena*, Oxford, Oxford University Press.
- PULLUM G. K. (2009), Lexical Categorisation in English Dictionaries and Traditional Grammars, *Zeitschrift für Anglistik und Amerikanistik* 57: 3, 255-273.
- RIEGEL M., Pellat J.-C. & Rioul R. ([1994⁴] 2009), *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France.
- RIGAU G. (2000), La estructura del sintagma nominal: los modificadores del nombre, in Bosque I. & Demonte V. (eds.), *Gramática descriptiva de la lengua española*, Madrid, Espasa-Calpe, 311-362.
- SARRE N. (2000), Morphologie des formes en -ant en moyen français, *L'information grammaticale* 86, 40-52.
- SAUSSURE F. de (1916), *Cours de linguistique générale*, Bally C. & Sechehaye A. (éds), Paris, Editions Payot.
- STEELE S. (1978), The category AUX as a language universal, in Greenberg J. (éd.), *Universals of Human Language*, vol. 3, Stanford, Stanford University Press, 7-45.
- TRASK L. R. (1999), Parts of Speech, in Brown K. & Miller J. (eds.), *Concise Encyclopedia of Grammatical Categories*, Amsterdam, Elsevier, 278-284.
- VÄÄNÄNEN V. ([1963³] 2006), *Introduction au latin vulgaire*, Paris, Klincksieck.

- VAN ACKER M. (2004), *Ut intelligant cuncti: le fonctionnement de la communication verticale dans la Gallo-Romania des VII^e et VIII^e siècles: analyse (socio)linguistique de quatre Vies latines en confrontation avec l'ancien français*, thèse de doctorat, Université de Gand.
- VAN VALIN R. (2005), *Exploring the Syntax-Semantic Interface*, Cambridge, Cambridge University Press.
- VANGAEVER J. (2018), Le gerundium et le participe présent en latin classique: perspectives typologiques, *De lingua latina. Revue de linguistique latine du Centre Alfred Ernout* (en ligne) 15, 1-42.
- VANGAEVER J. (2021), *Categories under Pressure: The Gerund and the Present Participle from Late Latin to Old French*, thèse de doctorat, Sorbonne Université & Université de Gand.
- VESTER E. (1983), *Instrument and Manner Expressions in Latin*, Assen, Van Gorcum.
- VINCENT C. (2017), Determination and Quantification, in Dufter A. & Stark E. (eds.), *Manual of Romance Morphosyntax and Syntax*, Berlin, Mouton De Gruyter, 727-770.
- WAGNER R.-L. & PINCHON J. (1991), *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.
- WILMET M. (2007), *Grammaire critique du français*, 4^e édition, Paris, Hachette.
- WITTGENSTEIN L. (1953), *Philosophical Investigations*, Oxford, Blackwell.
- YLIKOSKI J. (2003), Defining Non-Finites: Action Nominals, Converbs and Infinitives, *SKY Journal of Linguistics* 16, 185-237.

Corpus et bases de données

Base de français médiéval, <<http://txm.ish-lyon.cnrs.fr/bfm/>>.

LASLA, <<http://cip193.philo.ulg.ac.be/OperaLatina/users/MainInterface.aspx>>.